



Actualisation de la liste des espèces d'oiseaux recensées à Mayotte



*Groupe d'étude et de protection
des oiseaux de Mayotte*

Avril 2019

Étude financée par :

DEAL Mayotte

BP 109 97600 Mamoudzou

☎ : 02 69 61 12 54 – Fax : 02 69 61 07 11

@ : deal-mayotte@developpement-durable.gouv



Maître d'ouvrage :

Groupe d'étude et de protection

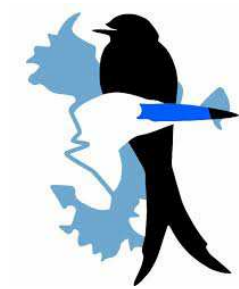
des oiseaux de Mayotte

Résidence Moskar, Lotissement Tropina – Miréréni

97680 TSINGONI

☎ : 0639 03 16 20

@ : contact@gepomay.fr



Photographies de couverture :

Souimanga de Mayotte & Dendrocygne fauve ©G. Adt ;

Gallinule Africaine et Talève d'Allen ©A.Laubin.

Rédaction :

Laubin A., Jeanne F., Ousseni Mdallah B & E. Dautrey.

Validation des données et relecture :

Comité d'Homologation Régional de Mayotte (CHRM) : E. Dautrey, P. De Grissac, F. Jeanne, A. Laubin (secrétaire), B. Ousseni Mdallah, G. Rocamora & M. Salamolard.

Citation du document :

Laubin A., Jeanne F., Ousseni Mdallah B., & E. Dautrey 2019. Actualisation de la liste des espèces d'oiseaux recensées à Mayotte. GEPOMAY, 47p.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
Table des illustrations	1
REMERCIEMENTS.....	2
CONTEXTE.....	2
I. METHODE	3
I.1. Sources des données utilisées.....	3
I.2. Acquisition de nouvelles connaissances entre 2008 et 2018.....	4
I2.1. Neuf nouvelles espèces côtières ou marines	4
I2.2. 22 nouvelles espèces terrestres	14
I2.3. Sept nouvelles espèces nicheuses.....	36
II. La liste actualisée des oiseaux de Mayotte	38
II1.1. Espèces évaluées : 164 espèces	38
II1.2. Espèces non retenues : 13 espèces	38
II1.3. Espèces retenues : 151 espèces.	38
II1.4. Statuts de présence des espèces recensées.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	46

Table des illustrations

Tableau 1 : Liste actualisée des espèces d'oiseaux recensées à Mayotte et statuts associés.....	39
Tableau 2 : Statuts de présence des espèces d'oiseaux de Mayotte.....	45

REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit du travail d'observateurs ornithologues confirmé.e.s ou débutant.e.s, bénévoles ou salarié.e.s, ayant œuvré.e.s à l'amélioration des connaissances relatives à la biodiversité à Mayotte. Qu'ils soient ici tous remercié.e.s. Nos remerciements s'adressent également aux membres du CHR de Mayotte qui ont fourni un travail certain pour l'analyse des 97 fiches liées aux observations soumises à homologation sur le territoire entre 2008 et 2018 et la relecture de ce document.

CONTEXTE

D'origine volcanique, Mayotte s'est formée il y a 8 millions d'année, ce qui fait d'elle la plus ancienne île de l'archipel des Comores. Elle possède une flore et une faune diversifiée mais également fragile. Les espèces que l'on y trouve ont des origines variées : certaines, comme les oiseaux peuvent provenir de territoires très lointains, d'autres peuvent être arrivées des îles voisines par la mer grâce à des « radeaux flottants » dérivants.

Du fait de sa situation géographique Mayotte offre une diversité d'oiseaux importante. En effet, l'île se situe dans le canal du Mozambique et donc au milieu de deux couloirs migratoires pour les oiseaux, un axe « Nord/Sud » emprunté par les espèces migratrices du Paléarctique allant hiverner dans la zone afro-tropicale et malgache au cours de l'été austral et un axe « Est/Ouest » emprunté par les espèces malgaches migrant vers l'Est Africain pendant l'hiver austral.

Pour les espèces sédentaires, l'insularité, le caractère isolé de l'île et le faible niveau de concurrence ont permis l'émergence d'espèces et de sous-espèces endémiques.

L'île présente une diversité d'habitats favorables à cette avifaune : forêts sèches et forêt humides, îlots, vasières, falaises, mangroves, zones humides,... une multitude de biotope qui peuvent leur servir de reposoirs lors de leur halte migratoire, de site d'alimentation et/ou de site de reproduction. Malheureusement à Mayotte, l'impact de l'homme sur les populations d'oiseaux augmente d'année en année. Les menaces les plus importantes pour les oiseaux sur l'île sont : la destruction de leur habitat, le braconnage, la présence d'espèces exotiques envahissantes prédatrices (rats, chats,...), et le dérangement. Aujourd'hui 25% des oiseaux nicheurs de Mayotte sont menacés. (UICN France, MNHN & GEPOMAY, 2014).

Le travail présenté par la suite constitue l'actualisation de la liste des espèces d'oiseaux recensées à Mayotte (actualisée à la date du 31/12/2018) et validée par le CHRM (Comité d'Homologation Régional de Mayotte). Ce document se doit d'être exhaustif et basé sur des sources fiables, toutefois si à sa lecture, vous remarquer l'absence d'information ou des informations incorrectes, n'hésitez pas à faire remonter vos remarques à : contact@gepomay.fr.

I. METHODE

I.1. Sources des données utilisées

Plusieurs documents et outils ont été nécessaires pour l'actualisation de la présente liste:

- ❖ **« Les oiseaux de Mayotte » : Clément M., De Grissac P. & Rolland R. (2008). Les guides naturalistes. Naturalistes de Mayotte.**

Cet ouvrage de référence de l'ornithologie à Mayotte compile un certain nombre de références bibliographiques comme par exemple des études de Michel Louette (1988, 1999, 2004, 2008) ou de Gérard Rocamora(2004) ainsi que les nombreuses observations des auteurs. Il listait, en 2008, 127 espèces d'oiseaux à Mayotte. Cependant, certaines espèces restaient « à confirmer » et des données étaient jugées « non circonstanciées ». Si les données qui restaient à être confirmées ont été validées entre temps, les espèces ont intégré la présente liste des espèces, sinon elles n'ont pas été comptabilisées.

- ❖ **La liste rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de Mayotte : UICN France, MNHN & GEPOMAY, 2014.**

Cette liste présente 125 espèces d'oiseaux. Ces 125 espèces sont issues de la liste des oiseaux de Mayotte de l'ouvrage « Les oiseaux de Mayotte », décrit ci-dessus, dont ont été exclues les espèces de la catégorie 5 (données peu fiables voire erronées) n'ayant pas fait l'objet d'observation entre 2008-2014.

Cette liste est composée de :

- **58 espèces pour lesquelles la catégorie UICN retenue est « Non Applicable (NA) »** du fait, soit de leur présence occasionnelle ou marginale (NA^b) sur le territoire (55 espèces), soit du fait de leur introduction par l'homme (NA^a) (trois espèces : le pigeon biset, le moineau domestique et le martin triste).
- **67 espèces pour lesquelles une évaluation a pu être menée dont 11 espèces jugées menacées :**
 - **Une espèce en danger critique d'extinction (CR)** : le Crabier blanc (*Ardeola idae*) ;
 - **Trois espèces en danger d'extinction(EN)** : Le Héron de Humblot (*Ardea humbloti*), la Grande Aigrette (*Ardea alba*) et le Martinet noir africain (*Apus barbatus*).
 - **Sept espèces Vulnérables(VU)** : Le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), le Phaéton à bec jaune (*Phaethon lepturus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), la Talève d'Allen (*Porphyrio alleni*) le Drome ardéole (*Dromas ardeola*), le Pigeon des Comores (*Columba pollenii*) et le Drongo de Mayotte (*Dicrurus waldenii*).

Les statuts UICN sont repris dans le Tableau 1 présenté au chapitre 2 dans la rubrique « catégorie Liste rouge Mayotte ».

- ❖ **Birds of the Indian Ocean islands: Sinclair I. & Langrand O., 2013.**

Ce guide de références des oiseaux de l'océan Indien a également été utile aux salariés du GEPOMAY, aux bénévoles et aux évaluateurs du CHRM pour orienter la validation des fiches d'homologation. Il a en outre été utilisé pour préciser les statuts de présence dans les îles de l'océan indien des espèces nouvellement observées à Mayotte.

❖ **Le site internet Oiseaux.net** www.oiseaux.net

Le portail ornithologique Oiseaux.net contient plus de 3000 fiches espèces auxquelles sont associées plus de 225 000 photographies d'espèces. Ce site a été régulièrement consulté pour la rédaction des 31 fiches espèces associées aux premières mentions.

❖ **La base de données du GEPOMAY**

Cette base contient plus de 16 000 enregistrements issus des observations et des suivis réalisés par les membres du GEPOMAY depuis 2010 et du Conseil départemental (DEDD) de Mayotte depuis 2007, mais également des bénévoles et des observations compilées de la bibliographie disponible (depuis 1864 ; Pollen, 1868).

Pour la période 2008-2018, les observations d'espèces jugées rares à très rares (0 à 5 donnée(s) dans la base de données du GEPOMAY) ont fait l'objet d'une demande de fiche d'homologation (en dehors de 4 espèces*) afin d'être évaluées (validées ou refusées) par le Comité d'Homologation Régional de Mayotte (CHRM). Cette fiche est disponible sur le site internet du GEPOMAY et sur demande (contact@gepomay.fr) ainsi qu'à la DEAL de Mayotte. Une fois complétée par le(s) observateur(s) elle doit être renvoyée au GEPOMAY à l'adresse suivante : contact@gepomay.fr. Les fiches reçues au 31 décembre 2018, soit 97 fiches, ont fait l'objet d'une évaluation par les membres du CHRM.

* Pour cette première évaluation, les observations de faucon concolore (*Falco concolor*), de faucon d'Éléonore (*Falco Eleonora*), de puffin tropical (*Puffinus bailloni*) et de puffin du pacifique (*Puffinus pacificus*) ont été validées automatiquement (il s'agit de 4 espèces pour lesquelles les observations sont nombreuses depuis 2008 et qui ont été réalisées par les salariés du GEPOMAY lors de suivis spécifiques).

I.2. Acquisition de nouvelles connaissances entre 2008 et 2018

Entre janvier 2008 et décembre 2018, 31 nouvelles espèces ont été recensées (ou confirmées) à Mayotte. Sur cette même période, la reproduction de 7 espèces encore non connues comme reproductrice sur l'île a pu être découverte (ou confirmée). Des fiches espèces ont été rédigées dans les paragraphes qui suivent. Elles décrivent les principales caractéristiques écologiques des espèces (description morphologique, écologie, répartition) ainsi que les conditions de découverte sur l'île et leur statut de présence dans les îles de l'océan indien.

I2.1. Neuf nouvelles espèces côtières ou marines

Neuf nouvelles espèces côtières ou marines ont été recensées à Mayotte sur la période considérée. Il s'agit, par ordre de découverte, de la Sterne à joues blanches (*Sterna repressa*), du Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*), du phaéton à brins rouges (*Phaethon rubricauda*), de la Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*), du Labbe à longue queue (*Stercorarius longicaudus*), de l'Océanite frégate (*Pelagodroma marina*), du Pluvier asiatique (*Charadrius asiaticus*), du Pétrel de Bulwer (*Bulweria bulwerii*) et de la Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*).

- **Sterne à joues blanches (*Sterna repressa*)**

Les premières données faisant référence à cette espèce pour Mayotte sont de Y. Stephan et datent du 1^{er} mars 2007. Les photos réalisées permettent de confirmer la présence de cette espèce à Mayotte. L'espèce sera observée régulièrement sur les îlots de sables blancs de Mayotte sur la période 2007-2018.

Description

E : 73-83 cm

L : 32-35 cm



Sterne à joues blanche et sterne de Saunders.

La sterne à joue blanche est une sterne de taille intermédiaire, similaire à une Sterne pierregarin sombre. Elle s'en distingue par un dos, un croupion et une queue d'un gris uniforme.

Écologie

L'espèce se reproduit en colonie de 10 à 200 couples. Le nid est construit à même le sol en milieu dunaires faiblement végétalisé. Elle se nourrit principalement de poissons de petite taille dans les zones côtières.

Répartition

L'espèce se reproduit sur les côtes nord d'Afrique de l'Est (Kenya, Somalie), au bord de la Mer Rouge et du Golfe Persique et le long de la côte iranienne jusqu'au Pakistan et dans l'ouest de l'Inde. Les populations d'Afrique de l'Est sont sédentaires, d'autres sont connues pour migrer et hiverner sur les côtes nord de l'Afrique de l'Est ainsi qu'au sud de l'Inde.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et pour l'archipel des Comores. Dans l'océan indien elle est considérée comme visiteuse rare aux Seychelles pendant l'été Austral (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*)**

Le 18/02/2008, Y. Stephan observe et photographie un labbe parasite hors lagon.

Description

L : 42-46 cm

E : 110-125 cm

Le Labbe parasite est une espèce monotypique, de taille intermédiaire, bien plus petit que le labbe antarctique, il se situe entre le labbe pomarin et le labbe à longue queue. Le plumage de ce labbe présente deux formes de coloration nommées « phases » : la claire et la sombre (DAKOTA 2009), en plus d'une gradation d'aspects intermédiaires tendant plus spécialement vers la phase sombre. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel, même si avec la femelle est légèrement plus grande que le mâle. Son vol est sensiblement plus complexe que celui du Labbe pomarin, alternant séquences battues (type faucon) et planées (type puffin).



Labbe parasite © Y.Stephan, 2008.

Écologie

Comme son nom l'indique l'espèce pratique le kleptoparasitisme. Ainsi, il attaque les oiseaux, principalement les sternes, fous, mouettes, goélands et puffins au moment où ceux-ci reviennent au nid avec de la nourriture (BÉLISLE, GIROUX 1995). Le Labbe parasite sait également capturer sa propre nourriture, notamment en période de reproduction, qui se compose alors d'insectes, de rongeurs, d'œufs et d'oisillons, de passereaux adultes et juvéniles, occasionnellement de charognes et détritiques divers, ainsi que de baies.

C'est une espèce monogame (DAKOTA 2009). Le couple est territorial et reste fidèle à son site de nidification, année après année. Dès la seconde année, les immatures prospectent leur futur territoire. Les nids sont de simples dépressions aménagées dans le sol de la toundra arctique, ou autres secteurs herbeux abrités, le plus souvent proches de fleuves ou deltas.

Distribution

Le Labbe parasite niche dans les zones arctiques circumpolaires, dans la toundra et les landes côtières, entre le 82^{ème} et le 56^{ème} degré de latitude nord. Il n'est absent que du très haut Arctique et de certaines parties de l'est du Groenland (CRAMP, SIMMONS 1983 ; FURNESS 1987). En Europe, on rencontre des populations en Russie, Islande, nord de l'Écosse, Svalbard, Norvège et Suède (HAGEMEIJER, BLAIR 1997). Dans les parties sud de son aire de répartition, l'espèce est côtière, tandis que dans les zones les plus hautes au nord, elle s'établit également dans les terres. L'essentiel de la population mondiale passe l'hiver au sud de l'Équateur, où les juvéniles séjournent parfois deux années, avant d'effectuer leur premier voyage de retour.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. L'espèce est considérée comme visiteuse rare de l'hiver boréal dans les parties sud de l'Océan indien et comme visiteuse occasionnelle aux Seychelles (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Phaéton à brins rouges (*Phaethon rubricauda*)**

Le 07/04/2010, Y. Stephan photographie un phaéton à brins rouges en mer. Un deuxième individu sera observé et photographié le 19/01/2013.



Phaéton à brins rouges © Y. Stephan, 2010.

Description

E : 85-110 cm

L : 78-81 cm dont 28-38 pour les rectrices centrales.

Le phaéton à brins rouges est le moins commun des phaétons, et la plus grande des trois espèces. L'adulte a le plumage blanc, teinté de rose en plumage frais. Le dessus des ailes présente de fines bandes noires sur les primaires externes, et des bordures noires plus larges sur les tertiaires. La queue est blanche et en forme d'éventail, prolongée par des rectrices centrales rouges d'environ 30 à 35 cm de longueur. La tête est également blanche avec une ligne noire en travers de l'œil partant des lores et rejoignant la zone auriculaire. Le bec est rouge. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont noirs. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel. Le juvénile a les parties supérieures intensément barrées de noir. Il n'a pas les longs brins rouges sur la queue. Son bec est noirâtre. Le poussin est couvert de duvet gris clair ou blanc à la naissance.

Écologie

Le phaéton à brins rouges se nourrit principalement de poissons de surface, surtout des poissons volants, en plongeant de plus de 20 mètres. Il consomme également des calmars et des crustacés. Il se nourrit au large et souvent seul, rarement en groupes. Il passe la plupart de son temps en vol au-dessus de l'eau pour rechercher de la nourriture.

Il se reproduit sur les falaises des îles, dans une crevasse ou sur le sol dans une dépression abritée. La saison de reproduction a lieu toute l'année, avec un pic entre mars et août. La femelle dépose un seul œuf dont la couleur varie du brun au noir violet. L'incubation dure environ 42 à 46 jours, partagée par les deux parents. Le poussin est couvé pendant la première semaine et le jeune abandonne le nid au bout de 12 à 13 semaines après la naissance.

Distribution

L'espèce se reproduit dans l'Océan Indien et dans le Pacifique.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. L'espèce est considérée comme peu commune dans la région. Elle se reproduit sur plusieurs îles : Seychelles, Europa, Aldabra, Maurice, Madagascar, La Réunion et Rodrigues. (Sinclair & Langrand, 2013)

- **Labbe à longue queue (*Stercorarius longicaudus*)**

Le 19/03/2013, Y. Stephan photographie un Labbe à longue queue en mer.

Description

E: 105 à 117 cm

L : 53 cm

Le Labbe à longue queue est le plus petit et le plus léger de tous les labbes. Sa taille est semblable à celle d'une Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*). Il rappelle le

labbe parasite mais s'en distingue morphologiquement par sa plus petite taille, ses ailes plus fines, son arrière plutôt plus long, son ventre moins rebondi donnant l'impression d'une poitrine assez saillante. Son bec est légèrement plus court et épais, son allure générale plus élégante. En plumage nuptial, outre les différences morphologiques déjà citées, le labbe à longue queue se distingue du parasite de forme pâle par les très longues rectrices médianes qui ondulent souvent pendant le vol souple.



Labbe à longue queue © Y. Stephan, 2013.

Écologie

Durant la saison de reproduction, le labbe à longue queue fréquente les vastes étendues dégagées de la toundra arctique où il se reproduit dans une simple dépression herbeuse et se nourrit de petits rongeurs. Les lemmings constituent ses proies principales, mais les campagnols ne sont pas pour autant délaissés. En hiver, le labbe à longue queue tire ses ressources pratiquement exclusivement de la mer. Il s'y nourrit de poissons, de charognes et de déchets rejetés par les chalutiers. Il fait également preuve d'un comportement parasitaire, volant leurs prises à d'autres oiseaux comme les sternes et les goélands.

Répartition

Espèce polytypique, le Labbe à longue queue niche dans les régions arctiques et subarctiques. La sous-espèce *S. l. longicaudus* est présente de la Scandinavie et la Russie jusqu'au delta de la Lena à l'est et la sous-espèce *S. l. pallescens* du Groenland à l'Amérique du Nord et à la Sibérie, à l'est du delta de la Lena. C'est un migrateur transéquatorial qui hiverne dans les régions subantarctiques et au large du sud de l'Amérique du Sud et de l'Afrique du Sud (del Hoyo et al., 1996).

Statut

Il s'agit d'une pour Mayotte et l'archipel des Comores. L'espèce est considérée comme commune dans le sud du canal du Mozambique pendant l'hiver boréal, présente au large du sud de Madagascar et incertaine ailleurs (probablement négligé) (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*)**

Le 27/10/2009, une guifette moustac est observée et photographiée par B. Oussen.

Description

E : 57-63 cm

L : 24-28 cm

C'est la plus grande des guifettes connues dans l'océan indien elle présente également un bec plus gros que chez ses congénères. En plumage nuptial, la guifette moustac a la tête noire, les joues blanches et le dessous gris profond, que le blanc des joues fait nettement ressortir. Le bec est rouge foncé, les joues et les côtés du cou sont blancs, contrastant avec la calotte noire et les parties inférieures gris foncé. Ces critères permettent aisément de la distinguer des deux autres espèces de guifette observables dans l'océan indien.



Guifette moustac ©B.Oussen 2009.

En plumage internuptial, elle se différencie de la guifette noire par l'absence de tache pectorale sombre (ou seulement une trace) et de la guifette leucoptère par son croupion uniformément gris.

En plumage internuptial, elle se différencie de la guifette noire par l'absence de tache pectorale sombre (ou seulement une trace) et de la guifette leucoptère par son croupion uniformément gris.

Écologie

La guifette moustac se reproduit sur les marais d'eau douce, les viviers et les mares, à la lisière d'une végétation émergente. En dehors de cette période, on la retrouve sur les lacs et les réservoirs, localement aussi sur les lagunes côtières et les estuaires. Pour se reproduire, elle construit une plateforme flottante qui est un amoncellement de végétation aquatique sur laquelle est apposé un nid fait d'herbes et de joncs. L'incubation est assurée par le couple. La guifette moustac se nourrit de larves d'insectes aquatiques, de coléoptères, de têtards et de rainettes, ainsi que de petits poissons.

Distribution

Espèce paléarctique, la Guifette moustac possède une vaste distribution clairesmée depuis l'Afrique du Sud au sud de la Sibérie, le nord de l'Inde et l'Australie. En Europe, elle se reproduit sporadiquement dans la péninsule ibérique, en Italie, Hongrie, dans les pays balkaniques, en Turquie et sur les bords des mers Noire et Caspienne. En France, seules La Brenne, la Sologne et la Dombes accueillent annuellement des populations reproductrices. D'autres régions telles que la Brière sont connues pour l'accueillir plus épisodiquement. Les populations d'Europe du sud-ouest hivernent essentiellement en Afrique de l'ouest et tropicale, du Sénégal au Golfe de Guinée, au sud jusqu'à la République Démocratique du Congo. Les oiseaux d'Europe orientale rejoignent leurs quartiers d'hivernages situés en Asie centrale (de l'Iran à l'Inde) et en Afrique de l'Est.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. C'est une résidente peu commune de Madagascar et elle est connue comme visiteuse occasionnelle aux Seychelles et aux Mascareignes (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Océanite frégate (*Pelagodroma marina*)**

Le 12/10/2013, un Océanite frégate est observé en mer par Y. Stephan et D. Duguay. L'espèce sera ensuite observée à plusieurs reprises hors lagon entre 2013 et 2018.

Description

E : 41-43 cm

L : 18-21 cm

L'Océanite frégate est une des océanites les plus facilement reconnaissable avec son plumage contrasté noir (rectrices, calotte, lores, rémige) et blanc (couvertures sous ailes, gorge, ventre et bas ventre).



Océanite frégate © Y. Stephan, 2013.

Écologie

L'Océanite frégate est strictement pélagique en dehors de la saison de reproduction, ce qui, avec ses sites de reproduction souvent éloignés, fait de cet Océanite un oiseau difficile à observer depuis la terre. L'espèce a un vol direct et patrouille à la surface de l'eau pour prélever des petits crustacés, du plancton ainsi que des poissons de petite taille. L'Océanite frégate se reproduit en colonies proches de la mer et elle installe son nid dans des cavités sableuses ou rocheuses où elle dépose un unique œuf blanc. L'incubation dure environ 2 mois, les deux sexes se relayant tous les 3 à 5 jours. Les adultes reviennent au nid à la nuit tombée pour l'alimentation des jeunes. Comme toutes les espèces nichant au sol et en milieu insulaire elle est menacée par les prédateurs introduits (chats, rats...).

Répartition

L'espèce se reproduit dans l'Atlantique depuis l'archipel de Madère au nord jusqu'à Sainte-Hélène et Tristan da Cunha au sud. L'espèce niche également sur de nombreux îlots au large des côtes méridionales et occidentales de l'Australie ainsi que de la Nouvelle-Zélande. En dehors de la saison de reproduction, elle peut être observée dans le Pacifique, au sud de l'équateur, dans les zones tropicales et/ou tempérées ainsi que dans l'océan Indien jusqu'aux côtes de la péninsule arabique. Dans l'océan indien son statut de présence reste à préciser.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Le statut de l'espèce est considéré comme incertain dans l'Océan indien. Des observations sont connues au large de Madagascar et autour des Seychelles (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Pluvier asiatique (*Charadrius asiaticus*)**

Le 01/02/2015, A. Laubin photographie un Pluvier asiatique sur le platier de l'aéroport. L'individu sera ré-observé le 24/02 dans l'enceinte de l'aérodrome.

Description

E : 55-61 cm

L : 20 cm

Le pluvier asiatique est un pluvier très élancé. En plumage nuptial, il présente une tête particulièrement bigarrée : front, sourcil, joues et lores blancs ; capuchon, petite tache en avant de l'œil et couvertures auriculaires brun sableux ; face postérieure du cou, brun pâle. La queue brune possède une étroite bande subterminale sombre avec une fine bordure blanche. Les parties inférieures sont blanches hormis la poitrine rousse soulignée de noir. Les pattes et les pieds présentent une gamme variable de couleurs : jaune-ocre, jaune-brun terne, jaune-gris, chair-crème, gris-olive ou vert-olive. Le plumage nuptial femelle est légèrement plus terne. En plumage internuptial et chez les immatures les individus ne possèdent pas les motifs décrits sur la poitrine et les contrastes sont moins marqués au niveau de la tête (hormis la présence du net sourcil). Ces caractéristiques permettent, même en plumage internuptial ou chez un individu immature, de le distinguer des pluviers et gravelots connus dans les îles de l'Océan indien.



Pluvier asiatique, Pamandzi © A. Laubin, 2015.

Écologie

Le pluvier asiatique est monogame. Le retour sur les quartiers de reproduction à lieu en avril-mai. La reproduction s'opère en couples ou en petites colonies territoriales lâches regroupant de 10 à 25 couples. Le nid est situé à même le sol dans une dépression peu profonde garnie de débris végétaux. Trois œufs sont pondus et incubés par les deux sexes. L'espèce se nourrit de jour comme de nuit. Elle chasse à vue et utilise la technique traditionnelle des pluviers qui est très caractéristique par son alternance de courses rapides et de temps d'arrêts. Le régime du pluvier asiatique est constitué presque exclusivement d'insectes et de leurs larves, en particulier les coléoptères, les termites et les sauterelles. Sur Mayotte l'individu découvert en février 2015 était présent en alimentation sur l'estran et il aurait été intéressant de pouvoir préciser localement son régime alimentaire.

Distribution

Comme l'indique son nom vernaculaire, le pluvier asiatique se reproduit en Asie, au Turkménistan, dans le nord-ouest du Kazakhstan et à proximité de la mer Caspienne. En hiver, il migre en Afrique Septentrionale et Méridionale où il est hiverné de façon régulière dans de nombreux pays (Kenya, Tanzanie, Namibie, Zambie, Zimbabwe, Botswana, Afrique du Sud).

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Elle est connue comme visiteuse occasionnelle dans les îles granitiques des Seychelles et à Farquhar (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Pétrel de Bulwer (*Bulweria bulwerii*)**

Le 14/04/2017, A. Chabrouillaud observe et photographie un pétrel sombre de petite taille en dehors du lagon de Mayotte. Les photos seront envoyées en 2019 par les membres du CHRM à Sophie de Grissac et Vincent Bretagnolle qui identifieront l'oiseau comme un Pétrel de Bulwer.



Pétrel de Bulwer © Alexis Chabrouillaud, 2017.

Le Pétrel de Bulwer est un pétrel de petite taille. Dans l'océan indien il peut être confondu avec le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*) dont il diffère par la présence d'une zone claire sur les couvertures sus-alaires. Un autre pétrel sombre peut également être rencontré dans l'océan indien : le Pétrel de Jouanin (*Bulweria bulwerii*). La distinction entre ces deux espèces est délicate d'autant plus que la majorité des observations de ces espèces sont réalisées en mer depuis des embarcations. Le Pétrel de Jouanin adulte présente un bec plus fort et il est de plus grande taille (plus massif avec de également une plus grande envergure). Le vol du Pétrel de Jouanin est également plus lent avec des temps de glissement plus importants et des battements d'ailes moins rapides produisant moins de manœuvres irrégulières que chez le Pétrel de Bulwer.

Écologie

Le pétrel de Bulwer est une espèce marine hautement pélagique. En dehors de la période de reproduction on le trouve à grande distance des côtes et du continent. L'espèce se reproduit en colonie dans les petites îles où elle occupe une grande variété d'habitats stériles qui sont composés de falaises, de blocs de pierre et d'éboulis ainsi que de rivages sablonneux. La saison de reproduction est variable en fonction des localisations. Sur l'île ronde, dans l'océan indien, la reproduction a lieu durant l'été austral. Le pétrel de Bulwer se nourrit principalement de petits poissons et de calmars, avec une proportion moindre pour les crustacés et les halobathes.

Distribution

Dans l'est de l'océan Atlantique, le pétrel de Bulwer niche des Açores jusqu'à l'archipel du Cap Vert. Dans l'océan Pacifique, il se reproduit de l'est de la Chine et des îles Bonin en direction de l'est, jusqu'à l'Archipel des Hawaï, les îles Phénix et les îles Marquises. Depuis une période récente, de nouvelles colonies se sont installées à l'île ronde, au large de l'île Maurice, dans l'océan Indien. En dehors de la saison de nidification, cet oiseau se disperse dans les eaux tropicales et subtropicales de tous les océans.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. L'espèce est connue en reproduction sur un seul site dans l'océan indien : l'île ronde à Maurice.

- **Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*)**

Le 05/12/2017, Romain Francin observe une mouette rieuse dans le port de Mamoudzou, et la photographiera en vol lors de sa seconde observation le 14/12/2017 dans la Vasière des Badamiers.

Description

E : 85-110 cm

L : 35-40 cm

Petit Laridé d'allure blanche à distance, avec le dos et les ailes gris clair, un bec fin rouge brunâtre, des pattes rouge sombre et un capuchon brun chocolat en plumage nuptial (janvier-juillet). Le restant de l'année la tête est blanche avec une petite tache noire en arrière de l'œil. Les jeunes présentent des ailes aux plumes brunes et une queue blanche barrée de brun noir à l'extrémité jusqu'à la mue postjuvénile qui s'effectue au cours du deuxième été (juin-août). Dans l'océan indien, elle peut être confondue avec la Mouette à tête grise. Elle diffère par sa taille nettement inférieure, en plumage nuptial elle s'en distinguera par la coloration noire de sa calotte. En plumage internuptial et juvénile, elle présente un dos gris plus pâle, un patch blanc plus étendu sur les rémiges primaires et l'absence de pointes alaires noires à miroir blanc.



Mouette rieuse, Mamoudzou © R. Francin, 2017.

Écologie

En période de nidification, l'espèce exploite une grande diversité de zones humides douces et saumâtres (étangs, lacs, fleuves, rivières) où elle niche, et se nourrit en partie sur des zones terrestres.

En période de reproduction, l'espèce est très grégaire et niche en colonies regroupant chacune quelques dizaines de couples à plusieurs centaines dans la végétation palustre de zones humides ou parmi la végétation herbacée sur des îlots et des digues. La Mouette rieuse est omnivore. Elle semble cependant préférer les petites proies animales (vers de terre surtout mais aussi insectes, crustacés, petits poissons).

Distribution

L'aire de reproduction de la Mouette rieuse est très vaste et occupe une grande partie du Paléarctique, de l'Europe de l'Ouest à la Sibérie orientale. En saison inter-nuptiale, la répartition est encore plus vaste puisque l'espèce, migratrice partielle, hiverne non seulement dans la partie moyenne et méridionale de l'aire de nidification mais aussi au-delà vers le sud jusqu'à l'Afrique et l'Asie tropicale.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Elle est connue comme visiteuse occasionnelle de l'hiver boréal dans les îles granitiques des Seychelles (Sinclair & Langrand, 2013).

12.2. 22 nouvelles espèces terrestres

Le milieu terrestre n'est pas en reste avec 22 nouvelles espèces recensées entre 2008 et 2018. Par ordre de découverte il s'agit de la Rhynchée peinte (*Rostratula benghalensis*), du bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), de la bergeronnette printanière (*Motacilla flava*), du Coucou geai (*Clamator glandarius*), d'une Rousserolle turdoïde/orientale (*Acrocephalus sp.*), de la Sarcelle Hottentot (*Anas hottentota*), du Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), de l'Hirondelle paludicole (*Riparia paludicola*), du Coucou didric (*Chrysococcyx caprius*), du Crécerelle malgache (*Falco newtoni*), de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), du Busard cendré (*Circus pygargus*), de la Gallinule africaine (*Gallinula angulata*), de l'Hirondelle des Mascareignes (*Phedina borbonica*), de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*), du Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*), de la Nésille de Madagascar (*Nesillas typica*), de l'Hirondelle striée (*Cecropis abyssinica*), de l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), du Dendrocygne fauve (*Dendrocygna bicolor*), du Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*) et de la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*).

- **Rhynchée peinte (*Rostratula benghalensis*)**

Le 28/09/2008, une Rhynchée peinte est observée et photographiée par Philippe De Grissac et B. Oussenil sur le lac Karihani où elle sera ré-observée le 7 et le 21 octobre 2008.

Description

L : 23-28 cm.

E : 50-55 cm.



Rhynchée peinte mâle, lac karihani ©P.De Grissac 2008.

La Rhynchée peinte est un limicole à la silhouette arrondie. La femelle possède un plumage plus vivement coloré que celui du mâle, et les rôles sont inversés dans le

processus de reproduction. Le mâle adulte a les parties supérieures chamois-doré, brun et noir. On peut voir un V blanc-doré sur le manteau. La queue est courte et de couleur semblable aux parties supérieures. Les parties inférieures et le dessous des ailes sont blancs. La tête et le cou sont brun grisâtre, avec une teinte gris cendré sur le cou. La gorge brune est striée de blanc. Une ligne blanchâtre borde la gorge et les côtés du cou, les séparant ainsi du reste du plumage. La calotte présente une bande centrale blanc-crème, et l'œil est entouré d'une tache dorée claire qui contraste avec la couleur foncée de la tête. Le bec est long, légèrement courbé vers le bas, jaune pâle à la base et brun clair vers l'extrémité. Les yeux sont brun foncé. Les pattes et les doigts sont jaune-verdâtre. La femelle adulte présente des motifs similaires avec un plumage de couleur plus vive.

Écologie

La Rhynchée peinte fréquente les zones humides tropicales et subtropicales, jusqu'à 1800 mètres d'altitude dans l'Himalaya, et beaucoup plus bas ailleurs. Elle fréquente les marécages, les roselières, les rizières, les bordures boueuses des mares, les lacs d'eau douce, les vasières avec des herbes aquatiques et les mangroves. La saison de reproduction varie à travers la distribution et est étroitement liée à la pluviométrie. Le nid se trouve sur le sol, caché dans la végétation épaisse, parfois sur un monticule. Il peut aussi être construit en zone plus découverte sur de la végétation flottante. C'est une coupe peu profonde faite de plantes entrelacées, et tapissée de feuilles et de tiges. La Rhynchée peinte est souvent polyandre mais elle peut aussi être monogame quand les densités d'oiseaux sont basses. Les femelles peuvent s'accoupler avec 2, 3 ou 4 mâles différents chaque année. La femelle abandonne le mâle après la ponte pour aller s'accoupler avec d'autres mâles tandis que le précédent s'occupe de l'incubation. La Rhynchée peinte est omnivore et consomme des insectes, des escargots, des vers de terre et des crustacés. Elle prend aussi les graines de différentes herbes, du riz et du millet.

Distribution

L'espèce est présente en Afrique, à Madagascar, en Inde, au Pakistan et en Asie du sud-est. La Rhynchée peinte est sédentaire en Asie et en Égypte. Dans les autres parties de la distribution, des mouvements saisonniers sont observés sur de courtes distances selon les ressources de nourriture et les sites de nidification disponibles.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. Dans les îles de l'océan indien, l'espèce est connue uniquement à Madagascar où elle est considérée comme une espèce nicheuse peu commune (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)**

Le 08/09/2010, un bihoreau gris immature est photographié par B. Ousseni sur le lac Karihani.

Description

L : 65 cm

E : 105-112 cm.

Le Bihoreau gris est un oiseau trapu avec une tête large, un cou épais et court et des pattes courtes. L'adulte présente une calotte et un manteau noir. Les ailes, le croupion et la queue sont gris, les parties inférieures blanchâtres. Les pattes et les doigts sont jaunes verdâtres. En période de reproduction, l'adulte a deux longues plumes blanches sur la nuque.



Bihoreau gris, lac karihani ©B. Ousseni, 2010.

Écologie

Le Bihoreau gris se rencontre près des lacs, des marécages et des rivières bordés de végétation dense. Il niche et forme des dortoirs dans les arbres. Le Bihoreau gris est un oiseau nocturne, se nourrissant du crépuscule à l'aube. Il reste debout sans bouger, attendant le passage d'une proie qu'il attrape avec son bec. Il secoue vigoureusement sa proie pour l'étourdir ou la tuer, et ensuite, il l'avale la tête la première. Il chasse principalement des poissons et des insectes aquatiques dans les eaux peu profondes comme les autres hérons, utilisant son bec épais pour capturer les proies. Le Bihoreau gris niche en colonies souvent avec des espèces voisines dans les fourrés, sur les arbres et localement dans les roseaux.

Distribution

L'espèce est présente sur l'ensemble des continents en dehors des zones polaires et de l'Australie.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. L'espèce se reproduit à Madagascar, elle est résidente depuis les années 1990 aux Seychelles et est considérée comme visiteuse occasionnelle dans les autres îles de l'océan indien (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)**

Le 20/11/2010, une Bergeronnette printanière est photographié par M. Moinet sur l'îlot M'tsamboro.

Description

L : 16 cm

E : 28 cm.

En plumage nuptial, le mâle de Bergeronnette printanière présente un dessous jaune vif et un dessus vert olive très caractéristique rendant peu probable la confusion avec les autres espèces. En plumage d'hiver, les deux adultes sont plus ternes et présentent une coloration plus variable. Sur l'immense territoire occupé par la bergeronnette printanière, se sont



Bergeronnette printanière, îlot Mtsamboro ©M.Moinet, 2010.

développées plus de vingt sous-espèces géographiques chez lesquelles les mâles ne se différencient que par le dessin et la couleur de la tête, les femelles des différentes sous-espèces n'ayant pratiquement pas de différence de couleurs.

Écologie

La bergeronnette printanière fréquente en reproduction les prés humides, les bords de marais, des étangs et des rivières et les parcelles cultivés. En dehors de la saison de reproduction, elle fréquente à peu près tous les types de milieux herbacés ouverts ou situés à proximité de l'eau. Les individus remontent en Europe au mois d'Avril. Ils restent d'abord en petits groupes qui se séparent peu après en couples. Les couples occupent alors un territoire peu étendu qu'ils défendent contre toute occupation par un autre congénère. La femelle bâtit, entre mai et juin, un nid toujours dissimulé au sol, parmi la végétation. La bergeronnette printanière se nourrit d'insectes, de petits coléoptères et de leurs larves, de sauterelles, mais aussi d'araignées, de vers et de petits mollusques.

Distribution

La Bergeronnette printanière se reproduit de l'Europe centrale, à l'Asie en passant par la Scandinavie. C'est une migratrice stricte qui, en fonction des sous-espèces, hiverne au sud du Sahara ou au sud de l'Asie et de l'inde.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour l'archipel des Comores et pour Mayotte. L'espèce est considérée comme visiteuse régulière au Seychelles et a déjà été observée sur l'île Europa (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Coucou geai**(*Clamator glandarius*)

Le 08/01/2013, un Coucou geai est photographié par N. Verneau en vol à proximité de l'aéroport.

Description

L : 39 cm

E : 58 à 66 cm.

Bien que présentant des couleurs plutôt ternes, cette espèce est particulièrement repérable de par sa taille, son comportement et sa voix. Elle ressemble d'avantage à une pie qu'à un geai. Sa longue queue étagée pointée de blanc est très caractéristique. Ses parties supérieures sont noires ponctuées de blanc, contrastant avec les parties inférieures chamoisées, la calotte grise avec une courte huppe souvent peu visible, le bec noir arqué assez long et les pattes noires. La taille est supérieure à celle de son cousin le Coucou gris.



Coucou geai, Pamandzi © N. Verneau, 2013.

Il n'y a pas de confusion possible avec les autres espèces contactées dans les îles de l'océan indien.

Écologie

C'est une espèce des milieux semi-ouverts, plutôt chauds. On le trouve en zone méditerranéenne, fréquentant les paysages traditionnels en mosaïque, composés de vergers, vignes, pinèdes, yeuseraies, cyprès et garrigues. En hivernage, on le trouve essentiellement dans la savane africaine.

Comme chez son cousin le coucou gris, *Cuculus canorus*, on observe un phénomène de parasitisme des nids chez le coucou geai. Alors que le coucou gris parasite principalement les passereaux insectivores, le coucou geai parasite préférentiellement les nids de corvidés. Après l'accouplement (au sol notamment), sans que l'on sache si l'espèce est monogame ou non, la femelle choisit un nid de pie avec une ponte incomplète si possible. Aidée par le mâle qui détourne l'attention du couple, elle y dépose, entre avril et juin, un œuf presque identique à ceux de la pie. Généralement les œufs déjà présents dans le nid ne sont pas prédatés. Le régime alimentaire du Coucou geai est composé principalement de chenilles processionnaires, surtout en début de période de reproduction, puis il consomme des Orthoptères, Odonates, Coléoptères et Hyménoptères.

Répartition

Le Coucou geai est une espèce polytypique. Seule la sous-espèce nominale occupe l'Europe. Cette sous espèce se reproduit au Moyen-Orient (jusqu'en Iran), en Égypte, en Europe méditerranéenne du Portugal à l'Italie et à Chypre. Les populations européennes rejoignent en hiver les populations locales sub-sahariennes, réparties inégalement du Sénégal à l'ouest jusqu'en Somalie à l'est. Il est également nicheur en Afrique du Sud (forme ou sous-espèce légèrement plus petite).

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et pour les îles des Comores. L'espèce était jusqu'à présent uniquement recensée aux Seychelles comme migrateur rare (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Rousserolle « turdoïde/orientale »**

Le 25/04/2013, une vidéo d'un passereau cherchant à se poser sur un bateau est réalisée en mer. Une Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) ou orientale (*A. orientalis*) est identifiée par les spécialistes contactés (Safford, Rocamora, Pearson, Provost). Que ce soit une Rousserolle turdoïde ou orientale, le Comité d'Homologation Régional a considéré l'individu observé appartenant à une « nouvelle espèce » pour l'île.



Rousserole turdoïde/orientale.

- **Sarcelle hottentote(*Spatula hottentota*)**

L'espèce, découverte le 18/09/2013 au Lac Karihani par des agents du Parc de la Réunion, sera observée jusqu'au 19 octobre 2013.

Description

L : 36 cm

E : 58 à 69 cm.



Sarcelle hottentot, Lac Karihani © B. Ousseni, 2013.

La Sarcelle hottentote est un anatidé de petite taille. Elle présente une calotte foncée, des joues claires, une tache sombre sur les côtés du cou et un bec bleu-gris. Les femelles et les immatures sont moins colorés que le mâle mais présentent les mêmes caractéristiques. L'espèce ne peut être confondue avec d'autres espèces d'anatidés dans l'Océan indien.

Écologie

La sarcelle hottentote vit généralement en couple ou en petits groupes. Après la reproduction des rassemblements importants peuvent intervenir localement. En dehors de la période de recherche de nourriture qui a lieu à l'aurore ou le soir, la sarcelle passe la journée en petits groupes sur les berges et dans la végétation palustre en compagnie d'autres canards de surface. La formation des couples a lieu avant la saison de nidification. Le nid est caché dans la végétation rivulaire, il s'agit d'une structure en forme de dôme bâtie principalement avec des herbes et des roseaux et garnie de duvet sombre.

Distribution

La sarcelle hottentote est une espèce Africaine qui se reproduit depuis le sud du Niger et l'Éthiopie jusqu'à l'Afrique du Sud et Madagascar. Compte-tenu de la très grande superficie de son aire de répartition et de sa variation en latitude, la période de reproduction est variable selon les régions : principalement de janvier à avril en Afrique du Sud, de juin-août au Malawi ou encore juin-octobre au Kenya

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et pour l'archipel des Comores. Dans les îles de l'océan indien l'espèce était uniquement connue à Madagascar où elle se reproduit et est considérée comme commune dans la partie ouest de l'île (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)**

Le 10/12/2014, A. Laubin photographie un Pipit des arbres à Saziley.

Description

L : 15 cm.

E : 25-27 cm.

Le Pipit des arbres est le plus arboricole des pipits présents en France et dans l’océan indien. Son plumage, de couleur assez terne ne présente pas de signes très particuliers, sinon des rémiges externes blanches et bien visibles à l’envol. La coloration du dos est chamois fauve finement rayé. Le dessous est plus clair, d’un beige à chamois clair fortement rayé de marron foncé. Lorsque les ailes sont pliées, on peut voir les moyennes couvertures foncées surmontées d’une fine barre alaire. Le sourcil est large et crème et les lores sont noires. Les pattes sont de couleur chair et l’ongle postérieur est court. Dans les îles de l’océan indien l’espèce ne peut être confondue qu’avec le pipit à gorge rousse qui présente en plumage internuptial des stries plus marquées sur les flancs et le bas-ventre et des sus-caudales striées. Le cri permet également de distinguer ces deux espèces sur les sites d’hivernage et de migration.



Pipit des arbres, Saziley © A.Laubin, 2014.

Écologie

L’habitat du pipit des arbres est caractérisé par des milieux herbacés bas et généralement secs, où il établit son nid et se nourrit en les parcourant à la marche. Des éléments hauts tels que les buissons, les arbres isolés ou les bosquets lui sont indispensables. En hivernage en Afrique, le Pipit des arbres occupe les habitats de savane.

La femelle appariée bâtit le nid au sol, sous le couvert de la végétation. Le nid consiste en une coupe peu profonde bâtie d’herbe sèche, de feuilles et de tiges. Les fondations comportent de la mousse et l’intérieur de la coupe est garni d’herbes très fines et de crin. Le régime alimentaire du Pipit des arbres est constitué principalement d’insectes (tous les ordres), mais il consomme également des éléments végétaux en migration et en hiver, notamment des baies (myrtilles, canneberges, sureau...) et diverses graines.

Répartition

Trois sous-espèces sont reconnues dans l’aire de répartition du Pipit des arbres qui couvre l’essentiel de l’Europe, le nord de la Turquie et la Sibérie. Essentiellement présent dans les zones continentales, le Pipit des arbres occupe également les habitats soumis au climat atlantique, ainsi que les zones boréales du nord de la Scandinavie et de Russie. En fonction des sous-espèces, l’espèce hiverne en Afrique tropicale, au sud du Sahara, en région sahélienne principalement, dans le Rift, le Moyen-Orient et le sous-continent indien ou elle peut être observée de septembre à mars.

Statut

Il s’agit d’une première mention pour Mayotte et les îles des Comores. Dans les îles de l’océan indien l’espèce est connue pour hiverner quasi-annuellement aux Seychelles et a également été contactée sur l’île Europa (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Hirondelle paludicole (*Riparia paludicola*)**

Le 29/01/2015, un individu est observé au-dessus du rond-point du baobab à Mamoudzou par A. Laubin & Y. Soulaïmana Mattoir.

Description

L : 11-12 cm.

E : 26-27 cm.

Écologie

L'hirondelle paludicole vie à proximité des rivières, des cours d'eau, des lacs et des estuaires. Cette espèce a une très grande amplitude altitudinale, nichant à la fois dans les plaines et dans les zones montagneuses. En Afrique Orientale, elle est présente jusqu'à 3 000 mètres d'altitude alors que dans le nord de l'Inde, elle peut atteindre des hauteurs équivalentes à 4 600 mètres.

La saison de nidification est variable, elle dépend probablement d'une combinaison de nombreux facteurs tels les précipitations, la disponibilité en ressources alimentaires et le risque de voir les nids envahis par les eaux des inondations. Dans les zones tropicales du sud, la reproduction intervient pendant la saison sèche, en Afrique Orientale pendant les pluies qui tombent de mars à septembre. En Afrique Australe, elle se déroule pendant la saison sèche mais il y a des variantes locales. À Madagascar, les pontes sont fréquentes entre novembre et avril.

Des tunnels sont creusés dans des berges de sable le long des rivières, des lacs, des cours d'eau, en bordure des routes ou à l'intérieur de fossés. La ponte comprend 2 à 6 œufs de couleur blanche dont les dimensions atteignent 17 millimètres sur 12. L'incubation dure 12 jours, les jeunes sont nidicoles et ne s'envolent qu'au bout de 3 semaines. Les deux parents couvent et nourrissent les petits. Ces derniers restent dépendants des adultes pendant de nombreux jours. L'hirondelle paludicole se nourrit généralement au-dessus des surfaces aquatiques, à une distance proche des colonies en période de reproduction. Son régime alimentaire est constitué de petits insectes (mouches, moustiques).

Distribution

L'espèce a une très vaste aire de reproduction en Afrique, en Inde et dans le sud-est du continent asiatique jusqu'à Formose et aux Philippines. Cette aire de répartition est généralement située au sud de celle de l'Hirondelle de rivage. Il existe officiellement 9 sous-espèces réparties dans les deux continents.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Dans les îles de l'Océan Indien, elle est considérée comme commune à Madagascar ou elle se reproduit et comme visiteuse rare aux Seychelles (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Coucou didric (*Chrysococcyx caprius*)**

Un jeune individu de Coucou didric est photographié le 04/02/2015 à Chembenyoumba par Abassi Dimassi.

Description

L : 19 cm.

E : cm.

Le coucou didric est un petit coucou. Les mâles adultes présentent une coloration vert brillant sur le dessus de la tête, les lores et la nuque, cette coloration se poursuit le croupion et sur les ailes et les rectrices qui sont tachetées de blanc. La poitrine est blanche striée de noire sur les flancs tout comme les sous-caudales. Les femelles présentent une coloration de la tête plus cuivrée et des barres cuivrées sur les flancs. Les juvéniles présentent un bec rouge et une gorge striée. Ils sont également plus teintés de cuivre que la femelle adulte. L'espèce ne peut être confondue avec d'autres espèces de coucou dans les îles de l'Océan indien.



Coucou didric © A. Dimassi. 2015.

Écologie

Le Coucou didric se reproduit pendant la saison humide, la ponte varie en fonction de la distribution (fin octobre/mi-janvier en Afrique du Sud, août/octobre dans le nord du Sénégal, octobre-avril au Malawi, avril-mai et novembre-janvier au Kenya). Comme le coucou geai, le coucou didric pratique le parasitisme des nids d'autres espèces : les hôtes habituels sont surtout les tisserins (*Ploceus*), les euplectes (*Euplectes*) et les moineaux (*Passer*).

Distribution

Le coucou didric se reproduit en Afrique subsaharienne et au sud de la péninsule arabique. L'espèce effectue des migrations à l'intérieur du continent africain avec des déplacements associés aux pluies. Il gagne le sud de l'Afrique depuis le centre et l'est du continent en septembre-octobre. La migration de retour a lieu en mars-avril.

Statut

L'espèce n'avait encore jamais été observée dans les îles de l'océan indien.

- **Crécerelle malgache (*Falco newtoni*)**

Le 13/02/2015, un Crécerelle malgache (*Falco newtoni*), morphe pâle, est contacté sur le sommet des falaises de Moya par A. Laubin. L'individu sera recontacté les 10 et 11/03/2015 sur le platier de l'aéroport.



Crécerelle malgache, Dzaoudzi © A. Laubin, 2015.

Description

Le crécerelle malgache peut être observé dans deux morphes différents : le morphe dit clair ou pâle qui représente 80% des cas et le morphe dit roux ou sombre pour les 20% restants.

Les crécerelles avec le morphe clair présentent un dessus roux, une tête grise, des parties inférieures blanches avec des stries sombres sur la poitrine se transformant en barres sur les flancs. La tête est légèrement striée, le dos et les couvertures alaires sont tachetés, les grandes couvertures et les scapulaires sont barrées de noir. Les joues et la gorge sont chamois. Le dessus de la queue est brun foncé avec des bandes grises. Les individus avec le morphe pâle portent une légère moustache.

Les crécerelles avec le morphe roux, ont la tête et le cou très sombres. Le dos et le dessous sont châtain foncé. Le dessus de la queue porte des barres rousses. La femelle est semblable à son partenaire bien qu'affichant un ensemble plus brun avec des marques plus abondantes sur les parties inférieures.

Les juvéniles ressemblent à leurs parents mais leurs rémiges sont bordées de chamois et leur dessous est plus abondamment strié. Les oiseaux qui vivent sur Aldabra et qui sont souvent considérés comme une sous-espèce, sont plus petits et présentent habituellement des couleurs plus claires, certaines femelles ayant même des parties inférieures sans marques. Tout morphe confondu, les crécerelles de Madagascar ont un bec noirâtre avec une base grise, un iris brun sombre, une cire, des pattes et des pieds jaunes.

Écologie

Dans presque toutes les régions de Madagascar, le crécerelle malgache se nourrit principalement d'insectes et de petits vertébrés, en particulier, les rongeurs, les oiseaux de petite taille et les grenouilles. Il chasse surtout à l'aube et au crépuscule. Soit il jaillit de son perchoir et il y revient rapidement après avoir saisi sa proie dans les airs, soit il quitte l'endroit où il est à l'affût et il vole jusqu'au sol où il s'abat sur sa proie. Il lui arrive également de pratiquer le vol stationnaire ou de poursuivre ses proies.

Distribution

Comme son nom l'indique, le crécerelle malgache est endémique de Madagascar. Il est présent dans l'île entière, du niveau de la mer jusqu'à approximativement 2000 mètres. L'espèce réside également à Aldabra, et plus particulièrement à Grande-Terre, dans l'archipel des Seychelles. Elle a également été notée à Anjouan. C'est le rapace le plus répandu à Madagascar où il se reproduit de septembre à janvier. Il prospère dans les forêts secondaires ouvertes et dans les zones cultivées où les palmiers et les immeubles d'habitation constituent des opportunités supplémentaires pour nidifier et se percher.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. L'espèce avait déjà été contactée dans l'archipel des Comores sur l'île Anjouan (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Pie-grièche écorcheur**(*Lanius collurio*)

Le 07/03/2015, A. Laubin découvre une femelle de Pie-grièche écorcheur sur le site de l'aérodrome en Petite-Terre. L'espèce sera recontactée le lendemain.

Description

L : 16-18 cm

E : 24-27 cm.

La Pie-grièche écorcheur, passereau de taille moyenne, présente un dimorphisme sexuel accusé. Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins intense selon les individus. Le bec et les pattes sont noirs. Le masque de « bandit de grand chemin », typique de la famille des Laniidés, est noir aussi et s'étend sur les lores, les yeux et la zone parotique. La femelle adulte est beaucoup plus terne, un peu couleur moineau avec un dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre (variable). Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre sale est fortement vermiculé, barrée de lignes noires.

Des difficultés d'identification peuvent être rencontrées chez les jeunes oiseaux qui sont assez semblables à des jeunes de Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*). Les jeunes de Pie-grièche à tête rousse se différencient par une couleur de fond plus pâle, plus argentée avec des scapulaires clairs et une petite tache blanchâtre à la base des rémiges primaires.



Pie-grièche écorcheur, Pamandzi © A. Laubin, 2015.

Écologie

La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts. Les mots-clés qui résument ses besoins fondamentaux sont : buisson bas épineux, perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, zones herbeuses et gros insectes. La nidification de l'espèce suit très rapidement son retour de migration. Le nid, généralement construit entre 0,5 et 1,5 mètre dans un buisson, le plus souvent épineux (prunelliers, aubépines, ronces, etc.), reçoit en principe entre quatre et six œufs. La Pie-grièche écorcheur est très opportuniste et généraliste. Toutes les études confirment qu'elle est avant tout insectivore mais que les petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) constituent souvent près de 5% de ses captures soit 25 à 50% de la biomasse ingérée, ce qui est loin d'être négligeable.

L'espèce tient son nom de sa technique de stockage de ses proies les plus grosses. En effet, la Pie-grièche écorcheur empale celles-ci sur les épines des buissons, sur des brindilles, voire des objets fins et pointus fabriqués par l'homme, pour se faire apparemment des réserves de nourriture.

Distribution

La Pie-grièche écorcheur est une espèce essentiellement européenne. Son aire de nidification s'étend aux latitudes tempérées des rivages atlantiques au cœur de la Russie où elle atteint et même dépasse la vallée de l'Ob. Elle est absente des îles Britanniques. Au nord, elle monte jusqu'au golfe de Botnie et à la Sibérie occidentale. Au sud, elle occupe certaines îles de la Méditerranée, la Turquie, et de la gagne le nord-ouest de l'Iran par le sud de la mer Caspienne. C'est une grande migratrice dont l'aire d'hivernage est située dans le sud et le sud-est de l'Afrique, depuis le Kenya et l'Ouganda jusqu'en Afrique du Sud.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et pour l'archipel des Comores (Sinclair & Langrand, 2013). Dans les îles de l'océan indien l'espèce est considérée comme visiteuse rare aux Seychelles

pendant l'hiver boréal. Elle a également été récemment contactée pour la première fois sur l'île Europa en 2017 (Laubin A. com. Pers.).

- **Busard cendré (*Circus pygargus*)**

Le 11/03/2015, trois individus (2 individus type femelle et un mâle) de Busard cendré (*Circus pygargus*) sont observés sur l'aéroport de Pamandzi (A. Laubin). Deux jours plus tard, un individu de type femelle sera de nouveau observé.



Busard cendré, Pamandzi © A. Laubin, 2015.

Description

L : 39-49 cm.

E : 102-123 cm.

Le Busard cendré est un rapace diurne de taille moyenne, qui présente un dimorphisme sexuel

très marqué au niveau de la coloration. Le mâle adulte se reconnaît à son plumage gris cendré dessus avec le bout des ailes noir. Les sous-caudales sont tachées de gris et de brun. Une mince barre noire traverse les rémiges secondaires. Les côtés de la tête, la gorge et la poitrine sont gris cendrés. Le dessous du corps et des ailes est blanc grisâtre rayé de roux et présente des axillaires barrées de brun roux. La femelle est radicalement différente. Le dessus du corps est brun avec des liserés roux à la tête et à la nuque, les sus-caudales sont blanches marquées de brun. Une tache pâle entourée de brun et de roux est visible sous l'œil.

Dans l'océan indien, sa fine silhouette le distingue du BusardMalgache et de Maillard. Chez le mâle adulte la coloration des sous-alaires permettra de le différencier du busard pâle alors qu'une lecture beaucoup plus attentives des motifs de la tête sera nécessaire pour distinguer les individus femelles ou immatures.

Écologie

Rapace de plaines et de collines, le milieu de vie du Busard cendré est constitué d'une grande variété de milieux ouverts. Les marais arrière littoraux à prairies humides de fauche ou pâturées, les plaines cultivées ou les plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage ainsi que les garrigues basses demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection. Des couples peuvent nicher seuls mais, dans les secteurs favorables, ils ont tendance à se regrouper en colonie lâche pour se reproduire. Le régime alimentaire du Busard cendré est composé principalement de petits rongeurs, en particulier du Campagnol des champs. Des insectes, notamment des Orthoptères, des amphibiens, des reptiles et des passereaux capturés au sol (surtout des alouettes et des pipits) sont consommés en quantité variable, selon les régions et les années.

Répartition

Le Busard cendré se reproduit depuis les côtes d'Afrique du Nord jusqu'en Asie centrale, atteignant le lac Baïkal. La population mondiale est concentrée surtout en Europe où les effectifs les plus importants se situent en Russie, suivie de la France, de l'Espagne et de la Biélorussie. Cet oiseau est un migrateur au long cours. Toutes les populations d'Europe de l'Ouest hivernent au sud du Sahara dans les steppes et savanes d'Afrique tropicale, du Sénégal à l'Érythrée vers l'est et vers le sud jusqu'en Afrique du Sud. La population asiatique hiverne en Inde.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte mais également pour les îles de l'océan Indien.

- **Gallinule africaine(*Paragallinula angulata*)**

Le 15/07/2015, Bacar Ousseni Mdallah observe une Gallinule africaine au Lac Karihani. L'individu sera revu jusqu'au 21/08/2015. Il s'agit d'une confirmation de l'espèce à Mayotte. L'espèce n'était pas connue de l'océan indien (Sinclair & Langrand, 2013).

Description

L : 22-23 cm.

E : -

Écologie

L'espèce se nourrit de mollusques, d'insectes (en particulier les coléoptères), de matières végétales, y compris de graines et de fleurs de roseaux



Gallinule africaine, lac karihani © A. Laubin, 2015.

Distribution

La gallinule africaine se reproduit depuis le Sénégal et la Gambie jusqu'au sud de la Namibie, le Botswana et certaines régions d'Afrique du Sud. L'espèce effectue des migrations à l'intérieur du continent africain avec des déplacements associés aux pluies d'après Taylor (1996).

Statut

Il s'agit d'une confirmation de l'espèce pour Mayotte puisque un premier individu aurait pu être observé en 1999 sans que la véracité de cette observation ait pu être vérifiée (Clément, De Grissac & Rolland 2008). L'espèce n'était pas connue de l'océan indien (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Hirondelle des Mascareignes (*Phedina borbonica*)**

Le 16/09/2015 puis le 1 le 01/10/2015 A. Laubin observe un individu d'Hirondelle des Mascareignes (*Phedina borbonica madagascariensis*) sur la retenue collinaire de Dzoumogné.

Description

L : 14 cm.

E : -

L'hirondelle des Mascareignes présente des couvertures alaires gris-brun sombre. Des stries sont présentes depuis la gorge et les joues jusqu'au croupion pour la sous-espèce *borbonica* endémique de La Réunion et l'île Maurice. Ces stries s'arrêtent au bas ventre pour la ssp. *Madagascariensis* endémique de Madagascar. Les lores sont noirâtres, les rectrices sont faiblement fourchues, les pattes, les pieds et le bec sont noirs.



Hirondelle des Mascareignes, Dzoumogné © A. Laubin, 2015.

Écologie

L'Hirondelle des Mascareignes peut être observée du niveau de la mer jusqu'à 2 200 mètres d'altitude à Madagascar et 2 400 mètres à La Réunion. La reproduction a lieu durant l'été austral. Elle peut nicher de façon isolée ou en très petites colonies sur d'étroites corniches, des trous ou des fissures sur les rochers tapissant les cavernes. Elles peuvent aussi utiliser les cavernes qui sont partiellement occupées par les salanganes à La Réunion. Le nid est grossier et stable fait de tiges sèches et de plumes. 2 ou 3 œufs gris finement tachés de brun sont pondus chaque année. Elle consomme une grande variété d'insectes volants, principalement des coléoptères et des hyménoptères.

Distribution

La ssp. *Madagascariensis* est migratrice, réalisant des mouvements locaux mais aussi des déplacements de grande distance. Les individus malgaches hivernent dans les plaines côtières de l'Afrique Orientale. En juin et juillet, on peut recenser des centaines d'hirondelles au Mozambique ou près des lacs du Malawi. Des rapports proviennent également du Kenya, de l'île Pemba, des Seychelles, d'Aldabra et de l'île Europa.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et pour les Comores.

- **Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)**

Le 17/12/2015, A. Leprêtre observe une Hirondelle de fenêtre au Dziani dzaha. Un individu est à nouveau observé sur le site par A. Laubin le 01/01/2016.

Description

L : 14 cm.

E : 26-29 cm.

Vue de dessus, l'Hirondelle de fenêtre revête une calotte noire tout comme les ailes et les rectrices et présente un croupion blanc bien visible. Chez les individus adultes, ce noir présente des reflets bleutés. Les ailes et la queue sont d'un brun noirâtre sans reflets. Tout le dessous du corps est blanc, y compris les sous-alaires, la limite noir/blanc passant juste sous l'œil sombre. La queue est nettement fourchue, mais sans filets. Les toutes petites pattes sont étroitement emplumées de blanc. Le juvénile est plus terne, plus brun, avec beaucoup moins de reflets bleutés.



Hirondelle de fenêtre, Pamandzi @A.Laubin 2016.

Écologie

L'Hirondelle de fenêtre est une espèce grégaire et sociable, nichant en colonies souvent dense. Elle est également grégaire lorsqu'elle s'alimente : elles sont toujours observées en groupe, cerclant haut dans le ciel au-dessus des colonies, et revenant ensemble nourrir les jeunes au nid. C'est une espèce cavernicole qui construit elle-même sa cavité de nidification. Ce nid est fait de boue séchée. Il est toujours placé immédiatement sous un surplomb, que celui-ci soit une strate rocheuse en conditions naturelles, un avant-toit, un balcon, un rebord de fenêtre. L'Hirondelle de fenêtre est une insectivore stricte et elle se nourrit en vol.

Distribution

L'Hirondelle de fenêtre est une espèce eurasiatique dont l'aire de reproduction s'étend de l'Atlantique au Pacifique en une large bande allant des zones à climat de type méditerranéen au sud aux contrées subarctiques au nord. Elle délaisse de part et d'autre les zones arctiques et subtropicales. Les individus d'Europe et d'Afrique du Nord, sous-espèces "urbicum" et « méridionale » hivernent en Afrique sub-saharienne jusqu'au sud du continent et un peu au sud de la mer Rouge et autour du golfe Persique, les oiseaux les plus orientaux gagnant le sud-ouest de l'Inde. Ceux de la ssp. *lagopodum* hivernent en Asie du Sud-Est.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Elle est considérée comme visiteuse occasionnelle des Seychelles et sur l'île Europa (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*)**

Le 03/01/2016, A. Laubin identifie un individu au cri en Petite-Terre. L'oiseau sera revu et photographié en février toujours en Petite-Terre.

Description

L : 14–15 cm

E : 25-27 cm

En plumage nuptial, le pipit à gorge rousse s'identifie grâce à sa gorge et sa face rouge brique, teinte qui s'étend à la poitrine et au sourcil chez les oiseaux les plus colorés. Cette coloration subsiste à l'état résiduel chez la plupart des adultes en hiver. Par son aspect, le pipit à gorge rousse s'apparente au Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) surtout en plumage internuptial. Il s'en différencie alors par un dos brun plus fortement tacheté et surtout par un croupion plus noir. Autre point de reconnaissance, le dessous porte des rayures plus nettes et plus larges, s'étendant le long des flancs. En vol, sa silhouette est plus rondelette principalement en raison de sa queue plus courte. Le cri d'appel est également caractéristique de l'espèce.



Pipit à gorge rousse, Pamandzi ©A. Laubin, 2016.

Écologie

L'espèce se reproduit à même le sol dans la toundra. Il donne sa préférence aux espaces herbeux, humides, embroussaillés de bouleaux et de saules rabougris mais il ne fuit pas pour autant les prairies où poussent quelques touffes de broussailles à proximité de groupes d'habitations lapones. La reproduction a lieu entre juin et juillet. La femelle dissimule son nid sous des herbes ou un petit buisson rabougri. Elle le construit avec des brins d'herbe et de mousse, et en garnit le creux d'herbes plus fines et parfois aussi de poils. Elle pond quatre à six œufs et couve pendant à peu près 13 jours. Au bout de la même période, les jeunes sautillent hors du nid. À ce moment-là, le mâle aide la femelle à nourrir les petits. L'espèce se nourrit d'insectes, d'escargots ou de graines.

Distribution

Le pipit à gorge rousse se reproduit au nord de l'Europe et en Sibérie. C'est un migrateur longue distance. Au mois de septembre et octobre, l'espèce quitte les lieux de nidification septentrionaux pour s'envoler vers les quartiers d'hivernages situés en Afrique Orientale et en Asie du Sud.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Le Pipit à gorge rousse est considéré comme visiteur occasionnel de l'hiver boréal aux Seychelles et a déjà été observé sur l'île Europa (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Nésille de Madagascar (*Nesillas typica*)**

Le 14/02/2016, A. Laubin observe et photographie une Nésille de Madagascar au lac Dziani dzaha.

Description

L : 17–18 cm

E : -.

Nésille furtive élancée, au bec droit. Elle présente un plumage brun grisâtre sur le dessus et blanc grisâtre sur le dessous. Elle possède également un léger sourcil clair et une longue queue étagée dont les proportions permettent de la distinguer des autres espèces de l’océan indien.



Nésille de Madagascar, Dziani dzaha ©A. Laubin, 2016.

Écologie

À Madagascar, on peut rencontrer la Nésille de Madagascar dans tous les types de forêt originelle et dans les formations secondaires en dehors du bush d’épineux subaride ou elle est remplacée par la Nésille du Sub-désert (*Nesillas lantzii*). C’est une espèce sédentaire qui se reproduit principalement d’aout à février. Elle se nourrit d’insecte qu’elle recherche activement dans la végétation dense.

Distribution

L’espèce est endémique des îles de l’océan indien ou elle se reproduit sur les îles de Madagascar et de Mohéli.

Statut

Il s’agit d’une première mention pour Mayotte.

- **Hirondelle striée**(*Cecropis abyssinica*)

Le 29/02/2016, A. Laubin photographie une Hirondelle striée au-dessus du Dziani dzaha.

Description

L : 19 cm

E : -.

L'hirondelle striée présente un front, un capuchon, les côtés de la tête et un cou châtain-roux. Les lores sont grisâtres et les couvertures auriculaires châtain-roux. Le manteau et les scapulaires présentent une couleur bleu-noire alors que le croupion est châtain-roux comme la tête. Les sus-caudales les plus courtes sont châtain-roux

contrastant nettement avec les plus longues qui sont bleu-noire. Les parties inférieures sont entièrement blanches, mais avec de larges stries sépia qui sont particulièrement visibles sur le menton et sur la gorge. Les sous-alaires et les axillaires sont fauve pâle. C'est une hirondelle de taille moyenne. Les juvéniles sont plus ternes que les adultes.



Hirondelle striée (A. Laubin, 2016).

Écologie

L'hirondelle striée fréquente les zones boisées ouvertes, les savanes, les lisières des forêts, les clairières, les terres cultivées et les prairies. On la retrouve souvent à proximité des villages et des villes. Selon les régions, les habitats sont parfois assez différents : en Afrique occidentale, elle fréquente typiquement les zones semi arides où se mêlent herbes et arbres, souvent à proximité de cours d'eau rocailleux, de villes et de villages. Dans les régions montagneuses, on la retrouve souvent dans les vallées et dans les prairies, mais rarement près des forêts. En Zambie, les hirondelles striées préfèrent les contrées aux arbres clairsemés ou alors les berges des rivières dans les zones plus densément boisées. Au Mozambique, l'espèce est signalé dans les habitats où se mêlent acacias et épineux. L'hirondelle striée se reproduit aussi bien en couple isolé qu'en petits groupes qui contiennent habituellement moins de 10 couples. Même lorsqu'elle se reproduit en colonie, les nids ne sont jamais adjacents. La reproduction se déroule principalement pendant la saison des pluies et est donc variable en fonction des localisations en Afrique. En Afrique du Sud, de même qu'en Afrique Occidentale, les hirondelles striées mènent à terme 2 couvées par an. L'espèce se nourrit d'insectes qu'elle capture en vol.

Distribution

L'aire de répartition de l'hirondelle striée s'étend du Sud du Sahara à l'Afrique du sud où 6 sous-espèces sont officiellement reconnues.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et les îles des Comores. L'espèce est considérée comme exceptionnelle à Madagascar et sur l'île Europa(Sinclair & Langrand, 2013).

- **Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)**

Le 06/12/2016, F. Jeanne observe un groupe d'une vingtaine d'hirondelle à Mamoudzou. Parmi elles au moins un individu d'hirondelle de rivage est photographié.



Hirondelle de rivage, Mamoudzou © F. Jeanne, 2016.

Description

L : 12 cm.

E : 30 cm.

L'Hirondelle de rivage est une des plus petites hirondelle observable dans les îles de l'océan indien.

Elle arbore un plumage bicolore : les parties supérieures du corps sont d'un brun « terre d'ombre naturelle », comme les flancs et le revers des ailes et de la queue, et un collier pectoral de couleur brune souligne la face antérieure blanche. Le bec fin est noir, l'iris brun sombre et les pattes des oiseaux matures brun noir. Sa queue est courte. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce. Les jeunes oiseaux se distinguent des adultes par leur livrée plus sombre et leur face inférieure teintée de roux ainsi que par la présence de liserés sur les couvertures et le croupion.

Écologie

L'Hirondelle de rivage peuple les grandes vallées de plaine et certaines façades littorales. L'espèce disparaît du paysage dès que le relief s'accroît et les vallées s'encaissent, en fait, dès que s'amenuisent ou disparaissent les berges meubles, le long des cours d'eau. En période de migration ou d'hivernage, l'Hirondelle de rivage s'affranchit du réseau hydrographique : elle fréquente alors les milieux ouverts, notamment les plaines d'inondation, les zones marécageuses, les marges lacustres et lagunaires colonisées par une végétation palustre abondante, en particulier des roselières, où elle se regroupe pour la nuit en dortoirs de plusieurs milliers d'individus. On peut l'observer aussi loin de l'eau, sur les zones agricoles, les étendues herbeuses et jusqu'en savane arborée. L'espèce est grégaire et niche en colonie riche parfois de plusieurs centaines d'individus. L'Hirondelle de rivage se nourrit de petits insectes grégaires, principalement des Diptères, des Trichoptères, des coléoptères, des Protoptères, des Ephémoptères, des Hémiptères..., dont elle moissonne en vol les essaims, à une quinzaine de mètres du sol.

Répartition

L'Hirondelle de rivage est une espèce holarctique. La sous-espèce nominale *riparia* se reproduit sur une très grande aire géographique qui, de la zone méditerranéenne à la zone subarctique, embrasse l'Europe (l'Islande exceptée) et le nord-ouest de l'Afrique, l'Asie au nord du Kazakhstan, de l'Altaï et du lac Baïkal, du Proche-Orient à la Sibérie orientale (Kolyma et Kamchatka) et enfin, l'Amérique du Nord. Sa distribution n'est cependant pas continue car l'espèce, largement tributaire des écosystèmes fluviaux de plaine, est absente des régions montagneuses et des massifs forestiers. L'Hirondelle de rivage hiverne principalement en Afrique sahélienne.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. Dans les îles de l'océan indien l'espèce est considérée comme visiteuse occasionnelle de l'été austral à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores (Anjouan) et sur l'île Europa (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Dendrocygne fauve (*Dendrocygna bicolor*)**

Le 03/11/2016 les gardes du Conservatoire du Littoral signalent des canards sur le lac Karihani. Un premier individu de *Dendrocygne fauve* sera observé le jour même par A. Chabrouillaud sur la retenue de Dzoumogné. Le lendemain, 4 individus seront observés par A. Chabrouillaud sur le lac Karihani. Les oiseaux seront encore observés le 05/11 par G. Adt et F. Jeanne et le 08/11 par G. Adt seul.



Dendrocygne fauve, lac karihani ©G. Adt, 2016.

Description

L : 45-53 cm.

E : 85-93 cm.

Par son plumage bicolore fauve/noir, le *Dendrocygne fauve* ne peut être confondu avec aucune autre espèce de *dendrocygne*. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce, l'aspect général de l'adulte est brun rougeâtre avec un dos plus foncé. La tête est orange, le menton et la gorge sont légèrement blancs, striés de noir formant un large collier, la calotte est d'un roux plus intense et un trait marron descend le long de la nuque en s'élargissant vers le bas.

Écologie

Le *Dendrocygne fauve* recherche les zones humides d'eaux douces ou saumâtres ainsi que des marais en eaux peu profondes. Telles que les lacs d'eau douce, les cours d'eau lents, les prairies inondées, les marécages, et volontiers les rizières. Dans tous ces habitats ce sont les végétations denses et pourvues d'herbes hautes que l'espèce recherche pour assurer sa protection lors de la reproduction et de la mue. En dehors des périodes de reproduction les individus se déplacent en petits groupes dispersés. La période de reproduction est très étroitement liée aux périodes de pluies et de disponibilité des zones humides. Le *Dendrocygne fauve* se reproduit par couples ou en petits groupes. Les couples sont fidèles. Le nid est construit à partir de divers matériaux végétaux formant un monticule flottant sur l'eau bien à l'abri dans la végétation dense. Les deux adultes couvent une nichée généralement constituée d'une dizaine d'œufs. Le *Dendrocygne fauve* se nourrit de jour comme de nuit de graines aquatiques, de fruits, de bulbes, de bourgeons, et de certaines parties des graminées et des joncs ce qui ne l'empêche pas d'attraper parfois quelques insectes. Il apprécie également le riz et se nourrit en rizière où il peut créer des dégâts sur les cultures.

Répartition

Largement répandu dans le monde, le *Dendrocygne fauve* reste un migrateur local et est capable d'effectuer de longues distances tant qu'il ne trouve pas d'habitat favorable. La population de Madagascar, connue pour être sédentaire, peut migrer vers l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, ce phénomène étant surtout lié à la pluviométrie. La population nord-américaine du golf du Mexique, elle, hiverne dans le sud du pays.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte. Parmi les îles de l'océan indien, l'espèce est seulement connue de Madagascar où elle se reproduit (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*)**

Le 27/12/2017 un individu adulte de Dendrocygne veuf est observé par T. Ferrari sur la retenue collinaire de Dzoumogné.

Description

L : 48 cm.

E : 86-94 cm.



Dendrocygne veuf, Dzoumogné ©T.Ferrari, 2017.

Écologie

On rencontre le Dendrocygne veuf sur les lacs, dans les marais et les plaines inondables, les estuaires, les zones artificielles telles que les rizières, enfin le long des grands fleuves. Il préfère, durant la période de nidification, les zones humides ouvertes riches en vasières ou en bancs de sable et richement pourvues en végétation émergée. Le Dendrocygne veuf est un canard grégaire et bruyant. Il se tient en grands groupes de plusieurs centaines d'individus en dehors de la période de reproduction et se mêle facilement aux autres oiseaux d'eau, y compris des congénères comme le Dendrocygne fauve en Afrique ou le Dendrocygne à ventre noir en Amérique du Sud. La saison de reproduction est associée à la saison des pluies. Le Dendrocygne veuf niche en couple isolé ou en petits groupes. Le nid est une simple dépression du sol située à proximité de l'eau. La ponte, constituée de 4 à 13 œufs, est incubée par le couple. Il se nourrit en groupe, plutôt à l'aube et au crépuscule. Le Dendrocygne veuf consomme des herbes et des graines, particulièrement de graminées et cypéracées, sauvages ou cultivées (riz, maïs et sorgho) ainsi que des insectes et des invertébrés aquatiques tels que des mollusques et des crustacés.

Distribution

Le Dendrocygne veuf se reproduit en Afrique subsaharienne et à Madagascar. Il est également présent dans une grande partie de l'Amérique du Sud et occasionnellement sur les îles des Caraïbes. L'espèce est sédentaire, des déplacements locaux causés par les variations de pluviométrie peuvent avoir lieu. Les mouvements de la population malgache sont mal connus.

Statut

L'espèce est mentionnée à Mayotte par Schlegel et Pollen mais la donnée n'est pas circonstanciée (absence de date, de lieu et de description). **Nous considérons donc qu'il s'agit de la première mention pour Mayotte.** L'espèce est considérée comme visiteuse occasionnelle à Mohéli, Aldabra, Assomption et Maurice (Sinclair & Langrand, 2013).

- **Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)**

Le 06/07/2018 un individu de cigogne blanche est découvert par Gilles Adt sur la piste d'aérodrome et ses abords. L'espèce sera présente au moins jusqu'à 15h00 le lendemain.

Description

L : 102 cm.

E : 155-165 cm.



Cigogne blanche, Pamandzi ©G. Adt, 2018.

La Cigogne blanche est un grand échassier blanc aux rémiges et aux grandes couvertures noires.

Le bec, de forte taille et les grandes pattes sont rouges. Le plumage internuptial ne diffère pas sensiblement du plumage nuptial. La distinction des sexes est très difficile, le mâle ayant le bec un peu plus long et plus haut à la base. En vol, l'espèce présente une silhouette facilement reconnaissable caractérisée par le cou allongé, les longues pattes dépassant la queue et la digitation très marquée des rémiges primaires. En vol, elle pourrait être confondue avec le tantale africain, mais ce dernier n'a jamais été observé ailleurs que sur Madagascar ou il se reproduit sur la côte ouest. Un examen de la couleur et de la longueur du bec serait alors nécessaire pour différencier ces deux espèces.

Écologie

Le régime alimentaire de la Cigogne blanche est strictement animal. Il se compose d'une grande variété de proies. Parmi les invertébrés, les insectes sont très recherchés, en particulier les coléoptères et les orthoptères. Les mollusques, limaces, escargots et lombrics représentent également une part importante de son régime. Localement, des crustacés sont capturés en quantité. Parmi les vertébrés, les micromammifères et les grenouilles sont consommés en priorité. La capture des lézards et des serpents est courante, celle des poissons occasionnelle. Parfois des œufs, des poussins au nid ou hors du nid ainsi que des cadavres complètent le menu.

Distribution

L'aire de répartition de la forme nominale, *C. c. ciconia* est particulièrement fragmentée. Elle niche en Europe, en Asie occidentale, en Afrique du Nord et en Afrique australe. La Cigogne blanche hiverne en Afrique. Les quartiers d'hiver de la population ouest européenne se situent principalement dans la zone sahéenne (Sénégal, Mali, Niger, Nigeria etc...). Les populations du centre et de l'Est de l'Europe passent l'hiver du Kenya à l'Afrique du sud.

Statut

Il s'agit d'une première mention pour Mayotte et l'archipel des Comores. Dans les îles de l'océan indien l'espèce est considérée comme visiteuse occasionnelle rare aux Seychelles (Sinclair & Langrand, 2013).

12.3. Sept nouvelles espèces nicheuses

Concernant les données relatives à la reproduction de certaines espèces, on notera la confirmation de la reproduction de la Talève d'Allen en mai 2013 (B. Ousseni), du Faucon pèlerin en en juillet 2014 (F. Jeanne & G. Adt), du Noddi brun en 2015 (A. Laubin), du Râle de Cuvier en 2016, du Héron cendré et du Héron de Humblot en 2016 (A.Laubin) et de la grande aigrette en 2017 (J. Mathey et T. Ferrari). Par ailleurs la reproduction du Crabier chevelu reste de l'ordre du probable.



Talève d'Allen ©A.Laubin.



Adulte nourrissant un poussin de faucon pèlerin, carrière de ancienne Doujani, septembre 2018 © C. Bérinchy.



Couples au nid de Noddi brun © A. Laubin.



Poussins de héron de Humblot, falaises de Moya. © A. Laubin, 2015.



Couple de Grande aigrette et poussins, mangrove d'Ironi Bé, février – avril 2018 © Drone

L'ensemble de ces observations laisse présager que Mayotte recèle encore de nombreuses découvertes ornithologiques pour l'avenir.

II. La liste actualisée des oiseaux de Mayotte

III.1.1. Espèces évaluées : 164 espèces

164 espèces ont été évaluées pour juger ou non de leur intégration à la liste définitive.

III.1.2. Espèces non retenues : 13 espèces

Douze espèces, figurant pour partie dans le guide des oiseaux de Mayotte, sont jugées ici « à confirmer ». Les observations ne permettent pas d'identifier de façon certaine l'espèce ou les observations relatives restent invérifiables. Ces espèces ne sont pas prises en compte dans le décompte du nombre d'espèces à Mayotte. Il s'agit de la Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*), du Faucon lanier (*Falco biarmicus*), du Hibou sp. (*Asio sp.*), de la Huppe fasciée (*Upupa epops*), de l'Inséparable à tête rouge (*Agapornis pullarius*), du Pétrel de Jouanin (*Bulweria fallax*), de la Pintade de Namibie (*Numida meleagris*), du Pluvier à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), du Pluvier Kittlitz (*Charadrius pecuarius*), du Polyboride rayé (*Polyboroides radiatus*), du Prion de Salvin (*Pachyptila salvini*), du Labbe pomarin (*Stercorarius pomarinus*) et du Vanneau terne (*Vanellus lugubris*).

III.1.3. Espèces retenues : 151 espèces.

151 espèces ont été retenues pour cette actualisation. Elles figurent dans le tableau ci-dessous (Tableau 1), la légende associée est présente en page 44.

Tableau 1 : Liste actualisée des espèces d'oiseaux recensées à Mayotte et statuts associés.

Nom commun ¹	Nom scientifique ²	Sous-espèce ³	Endémisme ⁴	Statut de présence ⁵	Espèce reproductrice ⁶	Catégorie Liste rouge Mayotte ⁷	Mentions/dates ⁸	AP ⁹	Catégorie Liste rouge Monde ¹⁰	N°
Aigrette ardoisée	<i>Egretta ardesiaca</i>			TR		NA ^b	2/1988 & 1993	X	LC	1
Aigrette dimorphe	<i>Egretta dimorpha</i>			TR		NA ^b	3-4/2006 & 2013		LC	2
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>			TR		NA ^b	1/2007	X	LC	3
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	<i>taymyrensis</i>		PC		NT		X	NT	4
Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>			AC		NT		X	NT	5
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>			TR		NA ^b	2-3/1993 & 1994	X	LC	6
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>			AC		NT		X	LC	7
Bengali rouge	<i>Amandava amandava</i>			D			-		LC	8
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>			TR		NA ^b	1/2010	X	LC	9
Bulbul Orphée	<i>Pycnonotus jocosus</i>			E					LC	10
Bulbul malgache/noir	<i>Hypsipetes madagascariensis</i>	<i>madagacariensis</i>		TC	N	LC		X	LC	11
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>			TR		-	1/2015	X	LC	12
Busard de Madagascar	<i>Circus macrosclees</i>			TR		NA ^b		X	EN	13
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			TR		NA ^b	1965, 1974, 2002	X	LC	14
Canard à bosse	<i>Sarkidiornis melanotos</i>			TR		NA ^b	3/1987, 1999, 2004	X	LC	15
Capucin nonnette, Spermète à capuchon	<i>Lonchura cucullata</i>			TC	N	LC		X	LC	16
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>			TR			1/2018		LC	17
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>			C		NT		X	LC	18
Chevalier bargette	<i>Xenus cinereus</i>			AC		NT		X	LC	19
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>			TR		NA ^b	1/1992	X	LC	20
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>			C		LC		X	LC	21
Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i>			TR		NT	Dernière observation en 2009	X	LC	22
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>			R		NA ^b		X	LC	23
Chouette effraie, Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	<i>affinis</i>		C	N	LC		X	LC	24
Corbeau pie	<i>Corvus albus</i>			TC	N	LC		X	LC	25
Cormoran africain	<i>Phalacrocorax africanicus</i>			TR		NA ^b	2-3/1999 & 2014	X	LC	26
Coucou didric	<i>Chrysococcyx caprius</i>			TR		-	1/2015	X	LC	27
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>			TR		NA ^b	1/2013	X	LC	28
Coucou de Madagascar	<i>Cuculus rochii</i>			TR		NA ^b	2/2002 & 2005	X	LC	29

Nom commun ¹	Nom scientifique ²	Sous-espèce ³	Endémisme ⁴	Statut de présence ⁵	Espèce reproductrice ⁶	Catégorie Liste rouge Mayotte ⁷	Mentions/dates ⁸	AP ⁹	Catégorie Liste rouge Monde ¹⁰	N°
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	<i>orientalis</i>		TR		NA ^b		X	NT	30
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	<i>phaeopus</i>		C		LC		X	LC	31
Courol malgache	<i>Leptosomus discolor</i>	<i>discolor</i>		C	N	LC		X	LC	32
Crabier blanc/Crabier de Madagascar	<i>Ardeola idae</i>			C	N	CR		X	EN	33
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>			AR	N ?	LC		X	LC	34
Crécerelle malgache	<i>Falco newtoni</i>			TR		-	1/2015	X	LC	35
Dendrocygne fauve	<i>Dendrocygna bicolor</i>			TR		-	1/2016	X	LC	36
Dendrocygne veuf	<i>Dendrocygna viduata</i>			TR			1-2/(1868) 2016	X	LC	37
Drome ardéole	<i>Dromas ardeola</i>			C		VU		X	LC	38
Drongo de Mayotte	<i>Dicrurus waldenii</i>		M	C	N	VU		X	VU	39
Epervier de Frances	<i>Accipiter francesii</i>	<i>brutus</i>	(M)	C	N	LC		X	LC	40
Faucon concolore	<i>Falco concolor</i>			AC		NA ^b	-	X	VU	41
Faucon de l'Amour	<i>Falco amurensis</i>			TR		NA ^b	1/2004	X	LC	42
Faucon d'Éléonore	<i>Falco eleonora</i>			AC		NT		X	LC	43
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	<i>radama</i>		PC	N	VU		X	LC	44
Flamant nain	<i>Phoeniconaias minor</i>			TR		NA ^b	1/1974	X	NT	45
Flamant rose	<i>Phoenicopterus ruber</i>			TR		NA ^b	4/1974, 1995, 2005, 2006	X	LC	46
Fou à pied rouge	<i>Sula sula</i>			TR		LC		X	LC	47
Fou brun	<i>Sula leucogaster</i>			TR		NA ^b		X	LC	48
Fou masqué	<i>Sula dactylatra</i>			TR		DD		X	LC	49
Foudi de forêt	<i>Foudia eminentissima</i>	<i>algondae</i>	(M)	PC	N	NT		X	LC	50
Foudi rouge	<i>Foudia madagascariensis</i>			TC	N	LC		X	LC	51
Founingo des Comores	<i>Alectroenas sganzini</i>	<i>sganzini</i>	(C)	C	N	NT		X	NT	52
Frégate ariel	<i>Fregata ariel</i>			PC		LC		X	LC	53
Frégate du Pacifique	<i>Fregata minor</i>			R		LC		X	LC	54
Gallinule africaine	<i>Gallinula angulata</i>			TR		-	1-(2)/(1996) & 2015	X	LC	55
Gallinule poule d'eau/Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	<i>pyrrhorhoa</i>		C	N	NT		X	LC	56
Glaréole de Madagascar	<i>Glareola ocularis</i>			R		NA ^b		X	VU	57
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>			TR		NA ^b	2/2004 & 2015	X	LC	58
Goéland dominicain	<i>Larus dominicanus</i>			TR		NA ^b	1/1993	X	LC	59
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	<i>tundra</i>		C		NT		X	LC	60

Nom commun ¹	Nom scientifique ²	Sous-espèce ³	Endémisme ⁴	Statut de présence ⁵	Espèce reproductrice ⁶	Catégorie Liste rouge Mayotte ⁷	Mentions/dates ⁸	AP ⁹	Catégorie Liste rouge Monde ¹⁰	N°
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	<i>melanorhynchos</i>		C	N	EN		X	LC	61
Gravelot à front blanc	<i>Charadrius marginatus</i>			TR		NA ^b	3/1974, 1985, 1990, 2015	X	LC	62
Gravelot à triple collier	<i>Charadrius tricollaris</i>			R		NA ^b		X	LC	63
Gravelot de Leschenault	<i>Charadrius leschenaultii</i>	<i>leschenaultii</i>		C		NT		X	LC	64
Gravelot mongol	<i>Charadrius mongolus</i>	<i>pamirensis</i>		PC		NT		X	LC	65
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	<i>capensis</i>		PC	N	VU		X	LC	66
Guêpier de Madagascar	<i>Merops superciliosus</i>			C	N	NT		X	LC	67
Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>			TR		NA ^b	4/1993, 2008, 2015, 2016	x	LC	68
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>			TR		-	2/2009 & 2013	X	LC	69
Héron bihoreau/bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>			TR		NA ^b	1/2010	X	LC	70
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>			C	N	LC		X	LC	71
Héron de Humblot	<i>Ardea humbloti</i>			PC	N	EN		X	EN	72
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	<i>ibis</i>		C	N	LC		X	LC	73
Héron mélanocéphale	<i>Ardea melanocephala</i>			TR		NA ^b	2/2006 & 2007	X	LC	74
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>			TR		NA ^b	4/1995, 2007, 2015, 2016	x	LC	75
Héron strié, Héron vert	<i>Butorides striata</i>	<i>rhizophorae</i>	(C)	C	N	NT		X	LC	76
Hirondelle des Mascareignes	<i>Phedina borbonica</i>			TR		NA ^b	1/2015	X	LC	77
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>			TR			1/2016	X	LC	78
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbium</i>			TR			1/2016		LC	79
Hirondelle paludicole	<i>Riparia paludicola</i>			TR			1/2015	X	LC	80
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>			TR		NA ^b		X	LC	81
Hirondelle striée	<i>Cecropis abyssinica</i>			TR			1/2016	X	LC	82
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	<i>longipes</i>		TR		NA ^b	1-2/2007	X	LC	83
Ibis malgache	<i>Threskiornis bernieri</i>			TR		NA ^b	1-2/2005 & 2006	X	EN	84
Inséparable à tête grise	<i>Agapornis canus</i>			D				X	LC	85
Labbe antarctique	<i>Catharacta antarctica</i>			TR		NA ^b	2/ 2008 & 2015	X	LC	86
Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>			TR		NA ^b	1/2013	X	LC	87
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>			TR		NA ^b	2/2011, 2013	X		88
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>			TR		NA ^b	1/2007	X	LC	89
Marouette de baillon	<i>Porzana pusilla</i>			TR		NT		X	LC	90

Nom commun ¹	Nom scientifique ²	Sous-espèce ³	Endémisme ⁴	Statut de présence ⁵	Espèce reproductrice ⁶	Catégorie Liste rouge Mayotte ⁷	Mentions/dates ⁸	AP ⁹	Catégorie Liste rouge Monde ¹⁰	N°
Martin-pêcheur vintsi	<i>Corythornisvintsioides</i>	<i>johannae</i>	(C)	C	N	DD		X	LC	91
Martin triste	<i>Acridotheres tristis</i>			TC	N	NA ^a			LC	92
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>			TR			2/2007 & 2014		LC	93
Martinet de Grandidier	<i>Zoonavena grandidieri</i>			TR		NA ^b		X	LC	94
Martinet des palmes	<i>Cypsiurusparvus</i>	<i>griveaudi</i>	(C)	C	N	LC		X	LC	95
Martinet noir africain	<i>Apus barbatus</i>	<i>mayottensis</i>	(C)	PC	N	EN		X	LC	96
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	<i>parasitus</i>		TR	N	NT	Anciennement nicheur	X	LC	97
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			TC	N	NA ^a			LC	98
Moucherolle (Tchitrec) malgache	<i>Terpsiphonemutata</i>	<i>pretiosa</i>	(M)	C	N	LC		X	LC	99
Mouette à tête grise	<i>Chroicocephaluscirrocephalus</i>			TR		NA ^b	2/1972 & 93	X	LC	100
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>			TR			1/2017		LC	101
Nésille de Madagascar	<i>Nesillas typica</i>			TR			1/2016	X	LC	102
Noddi à bec grêle (Marianne)	<i>Anous tenuirostris</i>			TR		LC	3/2008, 2013, 2016	X	LC	103
Noddi brun	<i>Anous stolidus</i>	<i>pileatus</i>		TC	(N)	NT		X	LC	104
Océanite de Matsudaira	<i>Oceanodroma matsudairae</i>		—	TR		NA ^b	1/2005	X	VU	105
Océanite de Wilson	<i>Oceanitesoceanicus</i>			TR		NA ^b	2/1965 & 2010	X	LC	106
Océanite frégate	<i>Pelagodroma marina</i>			TR		NA ^b	2/2013& 2015	X	LC	107
Padda de Java	<i>Lonchurao ryzivora</i>			D			1/1914		EN	108
Petit-duc de Mayotte	<i>Otus mayottensis</i>		M	C	N	NT		X	LC	109
Pétrel de la Trinité du Sud	<i>Pterodroma arminjoniana</i>	<i>arminjoniana</i>		TR		NA ^b	1/2006	X	VU	110
Perroquet vasa	<i>Coracopsis vasa</i>			D			3/1987, 88, 89		LC	111
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>			D			Nb : échappée		LC	112
Pétrel de Bulwer	<i>Bulweria bulwerii</i>			TR			1/2017		LC	113
Phaéton à bec jaune	<i>Phaethon lepturus</i>			C	N	VU		X	LC	114
Phaéton à brins rouges	<i>Phaethon rubricauda</i>			TR		NA ^b	2/2010 & 2013	X	LC	115
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>			TR			1/2015	X	LC	116
Pintade de Numibie	<i>Numida meleagris</i>			D					LC	117
Pigeon domestique (biset)	<i>Columba livia</i>			TC	N	NA ^a			LC	118
Pigeon des Comores	<i>Columba pollenii</i>		C	C	N	VU		X	NT	119
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>			TR			1/2014	X	LC	120
Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>			TR			1/2016	X	LC	121

Nom commun ¹	Nom scientifique ²	Sous-espèce ³	Endémisme ⁴	Statut de présence ⁵	Espèce reproductrice ⁶	Catégorie Liste rouge Mayotte ⁷	Mentions/dates ⁸	AP ⁹	Catégorie Liste rouge Monde ¹⁰	N°
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>			C		LC		X	LC	122
Pluvier asiatique	<i>Charadrius asiaticus</i>			TR			1/2015	X	LC	123
Pluvier fauve	<i>Pluvialis fulva</i>			R		NA ^b		X	LC	124
Puffin tropical/Puffin de Baillon	<i>Puffinus bailloni</i>	<i>temptator</i>		TR		DD	4/1999, 2003, 13	X	LC	125
Puffin du Pacifique /Puffin fouquet	<i>Ardenna pacifica</i>			TR		LC	3/1996, 2003, 13	X	LC	126
Râle de Cuvier	<i>Dryolimnas cuvieri</i>			PC	N	NA ^b		X	LC	127
Rhynchée peinte	<i>Rostratula benghalensis</i>			TR		NA ^b	1/2008	X	LC	128
Rolle violet	<i>Eurystomus glaucurus</i>	<i>migrans</i>		R		DD		X	LC	129
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>			R		NA ^b		X	LC	130
Rousserolle turdoïde/orientale*	<i>Acrocephalus arundinaceus/orientalis ?</i>			TR			1/2013			131
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>			TR		NA ^b	1-2/2003	X	LC	132
Sarcelle hottentot	<i>Anas hottentota</i>			TR		NA ^b	1/2013	X	LC	133
Souimanga de Mayotte	<i>Nectarinia coquerellii</i>		M	TC	N	LC		X	LC	134
Sterne à joues blanches	<i>Sterna repressa</i>			PC		NA ^b		X	LC	135
Sterne bridée	<i>Onychoprion anaethetus</i>			TR		LC		X	LC	136
Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>			TR		DD	1/1993	X	LC	137
Sterne de Saunders	<i>Sternula saundersi</i>			AC		DD		X	LC	138
Sterne diamant	<i>Sterna sumatrana</i>			TR		DD	5	X	LC	139
Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>			PC		LC		X	LC	140
Sterne huppée	<i>Thalasseus bergii</i>			C		NT		X	LC	141
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>			TR		NA ^b	4/1995, 2007, 2013	X	LC	142
Sterne voyageuse	<i>Thalasseus bengalensis</i>			TC		NT		X	LC	143
Talève d'Allen	<i>Porphyrio alleni</i>			PC	(N)	VU		X	LC	144
Tourneperrière à collier	<i>Arenaria interpres</i>			C		LC		X	LC	145
Tourterelle du Cap	<i>Streptopelia capicola</i>			TC	N	LC		X	LC	146
Tourterelle peinte	<i>Nesoenas picturatus</i>	<i>comorensis</i>	(C)	TC	N	LC		X	LC	147
Tourterelle tambourette	<i>Turtur tympanistria</i>			TC	N	LC		X	LC	148
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>			TR		NA ^b	3/2007 & 2016	X	LC	149
Veuve dominicaine	<i>Vidua macroura</i>			D			2/?		LC	150
Zostérops malgache/Oiseau lunette	<i>Zosterops maderaspatanus</i>	<i>mayottensis</i>	(M)	TC	N	LC		X	LC	151

Légende du tableau :

1/ Nom commun : il s'agit là du nom commun en français. Lorsque plusieurs noms communs existent (?), la seconde appellation figure entre parenthèse ; exemple : Puffin tropical (d'Audubon)

2/ Nom scientifique : il s'agit ici du nom scientifique référencé dans TAXREF.

3/ Sous espèce : lorsqu'une sous-espèce est identifiée, cela est précisé ; exemple : *Apus barbatus ssp. balstoni*.

4/ Endémisme :

- Les espèces **endémiques de Mayotte : M**
- Les espèces **endémiques de Comores : C**
- Les sous-espèces **endémiques de Mayotte : (M)**
- Les sous-espèces **endémiques de Comores : (C)**

5/ Statut de présence :

La codification des statuts de présence a été faite sur dire d'expert en fonction des connaissances disponibles au GEPOMAY en 2018 avec :

- Les espèces Très Communes : **TC**
- Les espèces Communes : **C**
- Les espèces Assez Communes : **AC**
- Les espèces peu communes : **PC**
- Les espèces rares : **R**
- Les espèces très rares : **TR**
- **Disparues : D**
- **Eradiquées : E**

6/ Espèces nicheuses :

- Les espèces nicheuses régulières : **N**
- Les espèces nicheuses occasionnelles : **(N)**
- Les espèces nicheuses à confirmer : **N ?**

7/ Catégorie liste rouge Mayotte :

- Espèce en danger critique d'extinction : **CR**
- Espèce en danger : **EN**
- Espèce vulnérable : **VU**
- Espèce quasi menacée : **NT**
- Préoccupation mineure : **LC**
- Données insuffisantes : **DD**
- Non évaluée : **NA**

8/ mention/date : précisé uniquement pour les espèces ayant fait l'objet de 1 à 5 mentions (soit 69 espèces)

9/ Arrêté préfectoral : espèce inscrite sur l'arrêté préfectoral 361/DEAL/SEPR/2018 du 03/12/2018.

10/ Catégorie liste rouge Monde :

- Espèce en danger critique d'extinction : **CR**
- Espèce en danger : **EN**
- Espèce vulnérable : **VU**

- Espèce quasi menacée : NT
- Préoccupation mineure : LC

En orange : espèces observées (ou confirmée) pour la première fois entre 2008 et 2018 à Mayotte.

En gris : espèces disparues ou éradiquées.

II.1.4. Statuts de présence des espèces recensées

- 47 espèces sont considérées comme très commune, commune ou assez commune à Mayotte, soit environ 31% de l'ensemble de la liste des espèces ;
- 20 sont peu commune à rare, soit 14% de l'ensemble de la liste des espèces,
- 76 sont observées très occasionnellement à Mayotte, soit la moitié des espèces de la liste ;
- Sur les 151 espèces, 8 espèces sont considérées comme disparues (D) soit 5% des espèces de liste. Il s'agit du Bengali rouge, de l'Inséparables à tête grise, du Padda de Java, du Perroquet vasa, de la Perruche à collier et de la Veuve dominicaine. Une espèce a été éradiquée le Bulbul Orphée (tableau 2).

Tableau 2 : Statuts de présence des espèces d'oiseaux de Mayotte.

Statuts de présence des espèces	Nb espèces	%
Disparue ou éradiquée	8	0,05
Très rare	76	0,50
Rare	7	0,05
Peu commune	13	0,09
Assez commune	6	0,04
Commune	27	0,18
Très commune	14	0,09
Total	151	100%

Nidification/Reproduction R° :

36 espèces sont considérées comme nicheuses régulières **N**. Pour deux espèces (Noddi brun et Talève d'Allen) la reproduction a été notée une année (N). La reproduction du Crabier chevelu est suspectée mais reste à confirmer (N ?). Enfin, le Milan noir était considéré comme une espèce nicheuse commune à Mayotte jusqu'à la fin des années 70 ; l'espèce n'est aujourd'hui plus présente en reproduction (**N**) sur le territoire et la dernière observation remonte à 2004.

Endémisme :



Mâle de Moucherolle Malgache (© G. Adt).

Trois espèces sont endémiques strictes de Mayotte (Sp.*) : le Souïmanga de Mayotte, le Drongo de Mayotte et le Petit-duc de Mayotte récemment reconnu comme telle (BirdLife International (2015) Species fact sheet: *Otus mayottensis*).

Quatre sous-espèces sont jugées endémiques de l'île (Ssp.*). Il s'agit du Zostérops malgache (*Zosterops maderaspatana mayottensis*), du Foudi des Comores (*Foudia eminentissima algondae*), de l'Épervier de Frances (*Accipiter francesii brutus*), et de la Moucherolle malgache (*Terpsiphone mutata pretiosa*). Ces oiseaux sont donc parfois qualifié « de Mayotte » par exemple le « Foudi de Mayotte », etc.

De même une espèce (Sp.), le Pigeon des Comores (*Columba polleni*) et **huit sous-espèces (Ssp.),** le Héron strié (*Butorides striatus rhizophorae*), le Founingo des Comores (*Alectroenas sganzeni*), la Tourterelle peinte (*Streptopelia picturata comorensis*), le Martin-pêcheur vintsi (*Alcedo*

vintsioides johannae) es Martinets noir Africain (*Apus barbatus*), des palmes (*Cypsiurus parvus griveaudi*) et de Grandidier (*Zoonavena grandidieri mariae*) **sont considérées comme endémiques des Comores.**

BIBLIOGRAPHIE

ALSTRÖM, P. & MILD, K. (2003).- Pipits and Wagtails of Europe, Asia and North America. Helm, London. 496 p.

BÉLISLE M., GIROUX J.F. (1995). Predation and Kleptoparasitism by Migrating Parasitic Jaeger. The Condor 97(3) : 771-781.

CARBONERAS, C., JUTGLAR, F. & KIRWAN, G.M. (2019). White-faced Storm-petrel (*Pelagodroma marina*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/52585> on 24 February 2019).

CRAMP S., SIMMONS K.E.L. (eds). (1983). The birds of the Western Palearctic. Vol 3. Oxford University Press, UK. 913 pages.

DAKOTA A. (2009). Animal Diversity Web. [http://animaldiversity.org/accounts/Stercorarius parasiticus/#behavior](http://animaldiversity.org/accounts/Stercorarius_parasiticus/#behavior)

DEL HOYO J., ELLIOTT A. & SARGATAL J. (Eds), 1996. Handbook of the Birds of the World. Vol. 3. Hoatzin to Auks. Lynx Edicions, Barcelona, 821 p.

ELLIOTT, A., GARCIA, E.F.J. & BOESMAN, P. (2019). White Stork (*Ciconia ciconia*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/52744> on 23 April 2019).

FURNESS R.W. (1987). The Skuas. T & AD Poyser, Calton. 363 pages.

GARCÍA, J.T. & ARROYO, B.E. (1998).- Migratory movements of western European Montagu's harrier *Circus pygargus* - a review. Bird Study 45: 188-194.

GOCHFELD, M., BURGER, J., KIRWAN, G.M. & GARCIA, E.F.J. (2019). White-cheeked Tern (*Sterna repressa*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/54038> on 24 February 2019).

HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J. (eds). (1997). The EBCC Atlas of European Breeding Birds: Their distribution and abundance. T & A Poyser, London. 903 pages.

KIRWAN, G.M. (2019). Greater Painted-snipe (*Rostratula benghalensis*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/53745> on 23 April 2019).

LEFRANC, N. (2004).- La Pie-grièche écorcheur. Belin/Eveil Nature, Paris. 96 p.

- PEARSON, D. (2019). Madagascar Brush-warbler (*Nesillas typica*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/58776> on 24 February 2019).
- ORTA, J., CHRISTIE, D.A., JUTGLAR, F., GARCIA, E.F.J., KIRWAN, G.M. & BOESMAN, P. (2019). Red-tailed Tropicbird (*Phaethon rubricauda*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/52608> on 25 February 2019).
- SHIRIHAI H & BRETAGNOLLE V. (2015). Bulweria petrels off the Comoros, south-west Indian Ocean. Bull. B.O.C. 2015 135(4).
- TAYLOR, B. (2019). Lesser Moorhen (*Gallinula angulata*). In : del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/53690> on 24 February 2019).
- TROTIGNON, J., WILLIAMS, T. & HEMERY, G. (1996).- Reproduction et dynamique des colonies de la population de Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*) en Brenne. Alauda 62(3): 89-104.
- THIBAUT J-C & BRETAGNOLLE V, "Atlas des oiseaux marins nicheurs de Polynésie française et du Groupe Pitcairn," *Documentation Ifrecor*, consulté le 10 mars 2019, <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1283>.
- TURNER, A. (2019). Lesser Striped Swallow (*Cecropis abyssinica*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/57750> on 24 February 2019).
- TURNER, A. & KIRWAN, G.M. (2019). African Plain Martin (*Riparia paludicola*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/57695> on 21 April 2019).
- TYLER, S. (2019). Red-throated Pipit (*Anthus cervinus*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/57800> on 24 February 2019).
- TYLER, S. (2019). Tree Pipit (*Anthus trivialis*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/57802> on 25 February 2019).
- WIERSMA, P., KIRWAN, G.M. & BOESMAN, P. (2019). Caspian Plover (*Charadrius asiaticus*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). Handbook of the Birds of the World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <https://www.hbw.com/node/53847> on 24 February 2019).